



G 30
0

PROGRÈS

DE

L'ÉDUCATION,

SUITE DES ÉLÉMENTS

DE L'ÉDUCATION.

Non soli, de bello, aut pace, prudenter deliberantes bene merentur de patriâ; sed quicumque pulchrè juvenes admonet, & monitis contra licentiam vallat, in rempublicam consulit. . . .



A AMSTERDAM,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE,
M D C C X L V.

A MONSEIGNEUR
TURPIN DE CRISSÉ
DE SANZAI,
EVEQUE DE NANTES.

MONSEIGNEUR,

*Voici une occasion si naturel-
le pour rendre à Votre Gran-
deur mon respectueux hommage,
& pour l'annoncer au Public, que
je trouverois une espèce d'ingra-
titude à ne pas l'employer à cet
usage. Votre Grandeur, MON-
SEIGNEUR, a fait un si bon*

A 2

ac-

E P I T R E.

accueil à la première partie de cet Ouvrage, qu'elle m'a encouragé pour la seconde. C'est donc sous ces glorieux auspices qu'elle paroît ; rien n'est plus légitime, puisqu'elle leur doit le jour. Je serai bien flaté, **MONSEIGNEUR**, si le Public daigne aprouver cette seconde partie, comme il a fait la première ; & si la Postérité reçoit l'Ouvrage entier avec quelque sorte de satisfaction. Mon cœur en sera cependant plus flaté que mon esprit ; car, du caractère dont je suis, je donnerai toujours la préférence à la franchise des sentimens,



E P I T R E.

mens, sur la plus brillante réputation de l'esprit. Voici, je crois, MONSEIGNEUR, la première Epitre dédicatoire sans éloge. Des vertus aussi pures que celles de Votre Grandeur exigent cette singularité: je dois ce sacrifice à sa modestie; & comme je suis dans le principe, que les vertus se suffisent à elles-mêmes, & que leur plus beau panégyrique seroit d'être imitées, j'ai été si pénétré de trouver dans Votre Grandeur l'éclat de la naissance, & des dignités subordonnées à la candeur & à l'affabilité, que je ne puis trou-

PRO

E P I T R E.

*ver des termes assez simples ,
pour ne point altérer la recon-
noissance & le respect profond
avec lesquels j'ai l'honneur d'être
de Votre Grandeur ,*

MONSEIGNEUR,

Le très humble & très obéissant
Serviteur, DE BONNEVAL.

PRO-

PROGRÈS

DE

L'EDUCATION,

SUITE DES ELÉMENTS
de l'Education.



ORSQUE j'ai donoé LES
ELE'MENS DE L'EDUCA
TION, je n'ai fait que resti
tuer au Public, ce que la por
tion précieuse de ce même Public m'a
voit donné. Je n'étois point inquiet sur
les principes que je proposois, je ne l'é
tois que de la manière de les présenter.
Je sentoie bien que j'avois besoin moi
même de cette aménité de stile & de
caractère, que je voulois inspirer. Les
bons modèles ne me manquoient pas,
mais il n'est pas toujours facile d'être

bon copiste dans ce genre. C'est donc avec une espèce de crainte, que j'ai osé mettre au jour mes réflexions sur l'idée que j'ai conçue d'une bonne Education. L'accueil que j'ai reçu de cette même portion du Public de qui je tiens tout ce que j'ai, m'encourage à lui faire une restitution plus ample; & je vais achever mon projet sous le titre de *Progrès de l'Education*. J'observerai, autant que je pourrai, le stile concis. Ma philosophie me porte à respecter assez les hommes bien nés, pour être persuadé que, dans l'âge de la raison, la vérité n'a pas besoin de fleurs pour attirer leurs hommages. C'est une espèce de superstition, dont je n'aime pas à les croire coupables; & quiconque n'en peut soutenir les regards, n'est pas digne d'elle. On fait combien il faut écarter de préjugés pour la trouver. N'est-il pas bien singulier que notre esprit, ne pouvant disconvenir de la sûreté de cette méthode, cherche, pour ainsi dire, à se réconcilier

lier

lier avec l'erreur, & nous inspire le desir d'habiller la vérité de tant de couleurs, qu'il faut avoir ensuite une rare sagacité pour l'appercevoir ? C'est ce que l'éloquence fardée nous fait sentir trop souvent. Je vai commencer par le choix d'un Etat : presque tous les Gouvernemens en admettent six principaux, qui tous exigent les mêmes vertus avec des talens différens; L'ÉGLISE, L'ÉPÉE, LE MINISTÈRE, LA ROBE, LE COMMERCE, & LA FINANCE.

ARTICLE PREMIER.

Du caractère d'esprit & de cœur que doit avoir celui qui se destine à l'Eglise.

PAR un ancien abus, les hommes font plutôt destinés par leur famille, qu'ils ne se destinent eux-mêmes.

On ne consulte souvent sur ce sujet important , ni l'inclination , ni les talens. On suit la nature ; & le hazard de la naissance a donné un certain ton uniforme dans presque toutes les maisons. Suivant cette règle , le troisième fils doit être Abbé: le desir des Bénéfices fait souvent la base de sa vocation: delà tant d'Ecclésiastiques irréguliers , & dont les mœurs sont si opposées à la Discipline de l'Eglise. Je n'ai pas dessein de faire ici la critique du Clergé ; sa portion respectable qui subsiste toujours , m'arrache le pinceau ; & j'aime mieux tourner mes yeux du côté des vertus , que du côté des scandales.

Mais je soutiens qu'un honnête-homme ne doit jamais se décider pour l'Etat Ecclésiastique , ni par complaisance , ni par foiblesse , ni par le desir d'une mollesse abondante , en un mot , par aucune vue humaine : il doit s'éprouver longtems , & craindre encore de ne l'avoir pas fait assez. Que de vertus, que
de

de mœurs, que de lumières, que de perfections n'a-t-on pas droit d'attendre d'un Ecclésiastique! Il faut qu'il soit le modèle de tout ce qu'il enseigne, & il faut qu'il enseigne la science la plus vaste, la plus simple, & la plus combattue: la plus vaste, puisqu'elle comprend tous les tems & tous les hommes: la plus simple, puisqu'elle n'exige que de la droiture dans l'esprit & dans le cœur: la plus combattue enfin, puisqu'elle humilie la Raison, s'oppose aux mouvemens déréglés de la Nature, & condamne les maximes du Monde. Il faut que, plein de zèle & de charité pour tous les hommes, il soit intolérant pour les vices & pour les erreurs; il faut qu'il emploie l'esprit de persuasion, & qu'il rejette celui de persécution; qu'il soit en état de bien distinguer les limites du Sacerdoce & de l'Empire; que, plein de respect & d'obéissance pour son Roi, plein d'amour pour la Patrie, il tienne encore plus à ce qu'il doit à Dieu & à la Religion;



gion ; & qu'enfin il soit toujours prêt à leur sacrifier ses biens & sa vie , non en exposant l'un & l'autre indiscrettement , mais par une abdication sage & prudente , laquelle , dans les circonstances où elle se fait , puisse être utile à la Vérité. Mais sur-tout il doit bien prendre garde de confondre cette Vérité avec ce qui n'est qu'Opinion. Il doit démêler les mouvemens presque imperceptibles de l'amour-propre , d'avec ceux d'un prosélitisme raisonnable , & ne pas regarder l'œuvre de l'homme comme l'œuvre de Dieu. Il doit se ressouvenir qu'il n'est que l'organe des décisions de l'Eglise , sans quoi il auroit le malheur d'éprouver que toute sa science ne seroit qu'illusion ; & que ce même courage , & cette même fermeté que je lui recommande , dégénéreroient en opiniâtreté reprehensible , & d'autant plus dangereuse , qu'elle lui paroîtroit une vertu , & pourroit le conduire à un faux martyre , & à une fatale desobéissance.

Un

Un Prélat, un Ecclésiastique qui apportera au Saint Ministère ces sublimes dispositions, fera celui que je desire pour l'honneur de l'Eglise, & pour l'avantage des Peuples. Quand ils seront tous sur ce modèle, quel spectacle pour les Fidèles ! Quelle révolution dans les cœurs & dans les esprits, si jamais les hommes sont assez heureux pour voir finir la division des Sectes, & se réunir au même centre ! J'ose assurer que ce miracle fera plutôt l'ouvrage de la charité & de la réformation dans les mœurs, que de l'aigreur des controverses.

ARTICLE II.

*Des qualités essentielles de l'Homme
de Guerre.*

PLUS il est glorieux de sacrifier son repos, ses biens & sa vie pour la défense de l'Etat, plus ces sacrifices font

font dignes de la Noblesse: & de-même qu'on exige une piété plus sublime dans les Ecclésiastiques que dans les autres Chrétiens, on demande aussi dans un Seigneur, dans un Gentilhomme, & dans un Officier, des sentimens d'honneur plus épurés que dans le commun des hommes. La Noblesse se dévoue par reconnoissance à l'Etat Militaire; c'est de la valeur de ses ancêtres qu'elle tient tous ses titres; & ce même moyen les lui conserve, & les augmente. Mais ce n'est pas assez que de naître Gentilhomme pour devenir bon Officier, il faut en acquérir les qualités. On doit d'abord se demander de bonne-foi si la trempe de son ame est forte, & prendre garde que la réponse ne soit dictée par un de ces mouvemens rapides du cœur, qui peut se démentir au premier danger. Il seroit triste d'être la victime de cet oracle équivoque. Je sai bien que le courage s'affermir & se nourrit dans les occasions; mais la manière de

dé-

débuter est si importante, qu'elle est presque toujours la date des jugemens du Public. Je suppose donc qu'un Gentilhomme se connoit assez pour ne jamais craindre les foibles retours de la nature, qui cherche à se conserver malgré son devoir; que doit-il faire ensuite pour se rendre propre à sa profession? Il est essentiel qu'il s'accoutume aux différens degrés de froid & de chaud, qu'il se livre aux exercices du corps capables de le fortifier, qu'il évite les délicatesses de la table, que la mollesse soit le premier ennemi sur lequel il remporte la victoire, qu'il s'accoutume à se coucher & à se lever à des heures inégales, qu'il essaye de faire de-même pour les repas. Il est bon que tout ce qu'il doit éprouver à la guerre, n'ait point pour lui l'air de nouveauté; qu'il évite sur-tout de faire de ces liaisons de cœur, qui ne peuvent être bien sérieuses sans causer quelques mouvemens, qu'on n'accorde pas toujours facilement
avec

avec la gloire. Lorsqu'un Gentilhomme fera assuré de ces premières dispositions, il sera fidèle & régulier à la Discipline, il se mettra en état de connoître par expérience les diverses fonctions de tous les Grades Militaires; il y joindra une théorie sure, & débarrassée des réflexions plus érudites que précises; il se fera un point capital de connoître les Fortifications, de savoir la Géographie; il prendra des lumières sur ce qui a rapport au Génie & à l'Artillerie; il lira les Mémoires des grands Capitaines, anciens & modernes. Mais, comme les exemples vivans font encore sur nous une impression plus forte, je prescriis, comme une loi indispensable, à un Gentilhomme qui veut marcher avec distinction dans le chemin de la gloire, de se conduire si bien avec ses Supérieurs au Service, qu'ils soient tous empressés à lui faciliter la route. Il faut qu'il trouve le rare secret d'exciter de l'admiration sans envie, ou du moins
que

que sa conduite rende coupables , aux yeux des sages , ceux qui en seroient susceptibles à son égard. Il ne doit point , par une émulation indiscrete , chercher de fausses distinctions , ni hasarder des démarches téméraires , dont le bon ou le mauvais succès est inutile à la Cause commune. S'il a l'honneur de commander un Régiment , il conservera l'harmonie entre les Officiers , ou tâchera de la rétablir si elle n'y est pas : il sacrifiera ses inclinations personnelles au bien du Service , & son estime suivra toujours le degré du mérite. Dans tout ce qui aura rapport à la Discipline , il sera ferme sans hauteur ; & l'aménité de son caractère dédommagera dans les occasions ordinaires , de ce qu'exige la sévérité de règle. Sa manière de vivre sera noble , sans affectation ; sa dépense généreusement ordonnée , sans profusion ; il tâchera de se trouver toujours en état d'être utile à ceux qui auront recours à lui. Il faudra supposer bien de l'injustice

B

dans

dans le monde , si avec une pareille conduite , il ne réussit pas ; mais je suis bien éloigné de le soupçonner , pour l'honneur de l'humanité.

Lorsqu'il sera parvenu au grade d'Officier - Général , ses vues & ses connoissances doivent s'étendre : ce qu'il aura acquis jusques-là , lui découvrira ce qu'il doit encore acquérir ; & par une succession constante d'application & de travaux , il reconnoitra que si , par quelque succès , son amour-propre a de quoi s'applaudir , il lui reste bien des motifs de plus pour n'être pas téméraire , & pour ne mettre jamais au hazard la gloire du Souverain , les intérêts de l'Etat , & sa propre réputation. Je serois téméraire moi-même , si j'entreprendois de tracer ici les qualités d'un Général : je pense qu'on ne les voit point mieux que dans eux-mêmes ; que , pour les bien voir , il faut avoir l'intelligence de l'Héroïsme ; & que c'est d'après ce qu'ils ont bien voulu donner , qu'on doit essayer de leur ressembler.

A R-

ARTICLE III.

Des qualités de l'Homme d'Etat.

A Proprement parler, on ne se destine point au Ministère; ce n'est ni notre goût, ni notre choix qui en décide; c'est le discernement du Prince qui nous appelle. Tout ce qui dépend de nous, c'est notre conduite antérieure, & la manière dont nous avons rempli les diverses fonctions des places qui font suivre cette carrière, & qui par degrés nous amènent au glorieux emploi de soulager le Souverain dans les importantes affaires de l'Etat.

Un homme né transcendant, & dont la pénétration, également vive & solide, apperçoit les ressorts les plus déliés qui déterminent les démarches des Cours; un homme, qui par son goût naturel, fortifié par le desir d'être utile à

sa Patrie, s'est mis à portée de connoître les intérêts des Princes, & de distinguer leurs prétentions réelles & légitimes, d'avec celles qui n'ont d'autre appui que de frivoles vraisemblances, soutenues par les maximes de leurs Flateurs, ou la présomtion de leurs Conseils; un homme, dont l'esprit étendu voit, pour ainsi dire, tous les Etats, & voudroit que la constitution de celui dont il est sujet, fût telle que sa gloire & son bonheur pussent se communiquer à tous les Peuples, ou du moins qui seroit touché que sa Patrie ne fût heureuse que par la destruction ou le malheur des autres; un homme capable de modérer les passions des Rois & des Sujets, & de s'affujettir à tous les tons, sans jamais se démentir sur la fidélité; un homme qui, par la noblesse & la pureté de ses sentimens, ne craindroit point d'être deviné, & qui cependant auroit toute la sagacité nécessaire pour lire dans les autres les projets les mieux

mieux

mieux voilés ; un homme qui joindroit à toutes ces vertus & à tous ces talens , une légitime émulation d'en faire usage , plutôt que l'ambition d'être en place ; un pareil homme me paroîtroit bien propre aux fonctions respectables du Ministère.

Il acquèreroit infailliblement par l'usage toutes les qualités du second ordre ; il sauroit manier les esprits ; il échapperoit à l'avidité des Courtisans , & aux empressemens intéressés des Femmes ; il résisteroit à la cupidité des faux Financiers ; il se déroberoit aux fades adulations ; il connoîtroit le prix du tems ; il sentiroit qu'il doit tous ses momens à sa place ; & il n'accorderoit au repos & aux délassemens , que ce qu'il ne pourroit donner au travail : & , faisant de l'honneur & de la justice la base de la Politique , il donneroit de l'Etat dont il seroit le Ministre , une si haute réputation , que les Peuples voisins , sous la direction de leurs Souverains , s'empres-

feroient d'être ses alliés. Comme il est à supposer qu'il connoîtroit les forces & les prétentions équitables de l'Etat , il mettroit toute son attention à les faire marcher dans l'équilibre. Je ne parle point de son desintéressement , de son amour pour la justice , du sacrifice de ses passions particulières , de son penchant à obliger , de son maintien modeste , de sa politesse envers les Grands , de son affabilité pour les Petits , de son respect pour les Princes ; ce sont des vertus essentielles à toutes les places qui font un Homme public. Voilà les principaux traits qui peuvent caractériser ceux qui pourroient se croire propres au Ministère.

A R.

ARTICLE IV.

Des qualités du Magistrat.

L'Administration de la Justice distributive, est une des plus belles portions de la Souveraineté. — C'est elle qui décide du bien, de la vie, & de l'honneur des Sujets; elle maintient la tranquillité, elle arrête le crime en le punissant, plus heureuse quand elle peut le prévenir. Elle remet chaque chose à sa place, maintient & rétablit l'ordre, modère ou supprime l'effet des passions. Enfin, elle est l'ame de la Société, ou, pour mieux dire, c'est sous les étendards de la Justice que les Sociétés se font établies, & qu'elles se perpétuent; & ce n'est que par la force de ses loix qu'elles peuvent subsister.

L'étendue, les droits, les prérogatives de la justice, commencent à déve-

lopper les premiers traits qui conviennent à tout homme qui se dévoue à devenir Magistrat; des lumières acquises, avec un dessein constant de les augmenter; un desintéressement à l'abri de toutes les passions; une urbanité tempérée par un air de décence, qui n'est ni gravité affectée, ni fade politesse; une noble franchise, de la régularité dans les mœurs, de la discrétion dans les discours, de la pureté dans les intentions, du courage, de l'héroïsme même dans les occasions, en font une partie. Il faut qu'un Magistrat se dise: *Je ne suis plus à moi, j'appartiens tout entier à la Patrie; mon cœur, mon esprit, mes occupations, mes lumières & mon tems, sont au Public. Je ne dois rien négliger de tout ce qui peut m'instruire de la vérité; je connois tout le poids de mon suffrage; mon opinion peut faire pancher la balance vers le faux & l'injuste; que ne dois-je pas faire pour éviter ce malheur? Or, pour l'éviter, que ne doit-il pas apprendre? Que ne doit-*



doit-il pas favoir pour discerner la vérité, que tant de gens habiles ont intérêt de lui cacher ? De combien de belles couleurs n'a-t-on pas soin de parer le mensonge & l'erreur, pour le surprendre ? Quelle pénétration, quelle connoissance des Loix, quelle précision, quelle justesse dans leur application ne doit-il pas employer pour se garantir de la subtilité des sophismes, dont on affiege si souvent sa raison ? Je suis toujours surpris de la facilité, pour ne pas dire la légèreté avec laquelle je vois tant de jeunes gens se dévouer à la Magistrature. Je ne le suis pas moins du peu d'application, & de la petite mesure de science qui ont précédé ce projet ; mais je cesse de l'être, quand j'entens qu'on se plaint de la manière dont ils remplissent leurs fonctions. Les grands modèles ne leur manquent pas ; &, s'il m'étoit permis de déroger à la loi que je me suis imposée de ne louer ni de blâmer personne, j'en nommerois dont les

noms seront transmis à la Postérité avec le même éclat que ceux de *Cicéron*, d'*Hortensius* & de *Caton*, sont parvenus jusqu'à nous.

ARTICLE V.

Des dispositions du cœur, & des talens de l'esprit que doit avoir celui qui se destine au Commerce.

SI l'on jugeoit des différentes occupations de la vie civile d'après les premières notions de la Nature, & que les passions des hommes ne les eussent pas obligés à donner une certaine préférence d'honneur à ceux qui se destinent à reprimer leur violence, à contenir leurs desirs dérégés, & à les maintenir, ou à les réduire dans l'état qu'exige la tranquillité publique, je ne fais pas si ceux qui se dévouent au Commerce ne seroient pas les plus estimés. Je n'entens pas

pas ce Commerce particulier qui se fait dans l'intérieur de chaque Nation, quoique nécessaire & suffisant pour faire des fortunes honnêtes: il ne peut être l'objet de ces sublimes Génies dont je parle, qui ne sont arrêtés dans leurs magnifiques projets, que par la justesse de leurs calculs: ils sont comme les Anges tutélaires des Etats, & des Providences du second ordre, que la Divinité fait naître pour la représenter. La distance des lieux, l'immensité des mers, la différence du langage & des mœurs, l'intempérie des climats, la violence des vents, la fréquence des naufrages, rien ne résiste à la forte inclination qu'ils ont de procurer l'abondance, & de multiplier les fortunes. Ils sont les Ministres de la Nature: mais, malgré la fécondité que son Auteur lui a donnée pour appanage, ses trésors sont dispersés, de manière qu'un Royaume abonde de ce qui manque à l'autre. Cette sage & admirable distribution est le principe de la
com-

communication de tous les Peuples : il est fait pour l'être de leur union, si les hommes étoient assez heureux pour en savoir profiter. Cette idée du Commerçant fait concevoir le genre de talens dont il a besoin. Il est presque impossible, dans la théorie, d'exposer la sagesse de ses entreprises, & leur juste combinaison; la multitude des objets de son application, la fidélité & la justesse de ses correspondances, l'exactitude & la vigilance de ses ordres: il commande, pour ainsi dire, dans toutes les parties de l'Univers; & la confiance qu'il s'est acquise chez les Nations, devient une autorité douce, agréable & utile, à laquelle on se fait honneur d'obéir. C'est une espèce de Souverain, tant que sa vertu & son crédit subsistent.

Il y a peu d'hommes dans chaque Etat, capables de ces hauts desseins; mais il y en a beaucoup d'un ordre subordonné, qui, sans avoir des vues si élevées, & par le seul principe de leur intérêt
parti-

particulier , contribuent cependant au bonheur public: la probité, la justice, l'ordre, l'œconomie, la modestie, sont des qualités qui leur sont essentielles pour s'attirer l'estime de leurs concitoyens , dans le tems même où leur fortune est assez brillante pour exciter l'envie. La prudence de ceux qui s'enrichissent, consiste à jouir de leur bien avec modération; ils doivent éviter un certain faste qui afflige toujours le malheureux , & qui révolte la Noblesse. La vanité & ses effets extérieurs, ne sont jamais si déplacés, que dans les personnes d'une naissance commune; c'est la source des ridicules, & souvent des plus grands défâtres. Au contraire, l'homme simple & droit peut acquérir sans danger, par des moyens licites, des biens considérables, & en jouir de telle sorte que sa postérité devient en honneur. On croit même avec facilité, par succession de tems, que l'origine de tels ou tels est digne de considération: en tout cas, il ne peut y avoir

voir d'erreur pour la raison ; car ce qui a la vertu pour principe, est digne de tous les titres.

ARTICLE VI.

Des qualités du Financier.

L'ESPRIT des Peuples est prévenu d'un ancien préjugé contre les Financiers : ils se persuadent volontiers que les tributs qu'ils doivent aux dépenses de l'État, servent pour la plus grande partie à procurer les fortunes éclatantes qu'ils voient quelquefois se faire avec rapidité : delà leur mécontentement intérieur, leur haine, leur jalousie, leurs murmures secrets, & leur peu d'empressement à contribuer aux nécessités publiques. Examinons, sans prévention si leurs plaintes sont raisonnables, ou si ce n'est pas plus plutôt une fausse opinion traditionnelle. Qu'est-ce qu'un

qu'un Financier dans un Etat? C'est un homme qui a dirigé ses lumières & sa sagacité vers des connoissances fort arides par elles-mêmes, & cependant bien nécessaires. Mais, comme il faut juger des choses par le ton qu'elles ont dans le monde, il faut avouer que ce genre de science, sans trop favoir pourquoi, n'attire pas la même considération que beaucoup d'autres assez inutiles: j'en excepte les Chefs de la Finance, chez lesquels les grandes lumières qu'ils répandent sur l'objet important de leur emploi, seront toujours précieuses & respectées comme les plus essentielles à la félicité des Peuples & à la gloire du Souverain. Mais, ce qui est incontestable dans le Chef, pourquoï cessera-t-il d'être vrai dans les membres, selon la proportion de leur utilité, & de l'usage légitime qu'ils font de leurs facultés, pour contribuer à faciliter les moyens efficaces de soulager la Patrie? Un homme sensé doit donc écarter de
son

son esprit cette vieille & injuste prévention contre les Financiers ; il doit les estimer d'autant plus, que, comme feu Mr. *De la Motte* l'a dit dans une autre occasion, ils semblent immoler leur propre gloire à l'utilité publique ; & il est juste que, dans leurs travaux, ils retrouvent des avantages capables de les dédommager de ceux auxquels ils renoncent. Je fai bien qu'il peut y avoir des abus dans cette profession : mais dans laquelle n'y en a-t-il pas ? Supposons qu'un Financier ait l'esprit juste, le cœur droit, une connoissance exacte des droits du Roi, & que dans l'administration de ses Fermes il apporte une grande pureté, qu'il mette toute son application à reprimer les désordres, à faire punir les coupables, à dissiper les obscurités favorables à l'avidité, qu'il s'en garantisse lui-même, & qu'il fasse intervenir un si beau jour dans sa maintenance, qu'on pourra suivre les effets depuis leur source jusques dans le trésor



trésor du Roi , je maintiens qu'un Financier de cette espèce mérite l'estime & la considération publique. Celui que je viens de dépeindre , doit servir de modèle à ceux qui se sentiront disposés au choix de cette profession. Mon desir n'est pas chimérique , il est fondé sur des exemples : inutilement je les cite-rois; le Public prévenu, confond tout; & son inclination à reprocher dans cette circonstance, admet rarement des élus.

ARTICLE VII.

Des Gens-de-Lettres.

CHEZ toutes les Nations cultivées, il y a un certain nombre de personnes qui se dévouent aux Sciences, & à ce qu'on nomme *les Belles-Lettres*. Cette profession est plus qu'approuvée par les Souverains; elle est autorisée & ré-

C com-

compensée par des titres d'honneur, & par des bienfaits aussi utiles que glorieux. La générosité des grands Princes s'est toujours manifestée à leur égard; & les motifs d'émulation ont toujours été puissans sous les Ministres intelligens, & touchés de la gloire & de l'utilité du Maître & de la Patrie.

Cependant, au premier aspect, quelque citoyen misantrope pourroit douter de leur utilité; mais alors il ne feroit pas l'apologie de son jugement. Pour peu qu'il réfléchisse, il conviendra bientôt de l'influence avantageuse des Sciences sur toutes les Professions & sur tous les Arts; desorte qu'on doit regarder les Académies & les Ouvrages des Savans, comme l'Arсенal public où chacun a droit de prendre ce qui lui est propre. Il y a peu de grands-hommes qui, pour devenir ce qu'ils ont été, n'aient senti la nécessité de joindre la théorie à la pratique; &, supposé qu'il s'en soit trouvé quelqu'un, c'est une espèce de phénomène-

nomène qui ne peut tirer à conséquence. Il est donc de l'avantage des Royaumes & des Etats, que les Sciences y soient en crédit, & que ceux qui y consacrent leurs veilles, y trouvent d'autant plus de considération, qu'au rebours des Financiers, ils semblent immoler l'éclat des grandes fortunes à celui de se faire un nom. Ces manières de penser différentes, forment l'harmonie des Sociétés, & entretiennent une émulation nécessaire & utile, dont un sage Ministère saura toujours faire un excellent usage. Je sai qu'entre ceux qui se destinent aux Lettres, l'amour-propre en séduit plusieurs, & leur persuade, sur la foi de quelques essais médiocres, qu'ils peuvent se placer à côté de *Virgile* ou de *Cicéron*. Mais le jugement du Public leur ôte bientôt le voile qui les séduit: & quand ils sont assez heureux pour avoir conservé un degré de sagesse, ils abdiquent bientôt une profession qui leur deviendrait à charge. Mais

s'ils résistent à la raison qui leur luit encore quelquefois , & qu'ils persistent dans cette funeste erreur, le mépris, & souvent la disette, sont une punition assez forte pour leur causer des remords, quelquefois inutiles pour les avoir faits trop tard ; encore est-ce une sorte de bonheur, lorsqu'ils sont l'objet unique de leur mauvaise fortune, & qu'ils n'ont point ajouté à leur folie celle de s'associer des compagnons de leur misère.

Celui qui se destine aux Sciences & aux Belles-Lettres, doit se sentir de la sagacité, de la justesse, du discernement, de la solidité, un certain degré d'imagination, selon le choix de la Science à laquelle il se dévoue : & pour que ce sentiment ne soit pas chez lui une illusion, il doit savoir par des personnes capables d'en juger, qu'il a véritablement ces facultés. Si les premiers essais de sa plume confirment cette opinion, il en aura plus de confiance ; & selon la matière qu'il aura choisie, il puisera
dans

dans les sources, il approfondira, il comparera, il ne comptera ni les heures ni les jours pour découvrir ce qui peut contribuer à la perfection de son Ouvrage. Il se jugera lui-même avec sévérité; &, après s'être soumis de bonne foi au tribunal de quelques Censeurs éclairés, il osera s'exposer au grand jour. Mais comme il est presque impossible qu'un bon Ouvrage paroisse tel à tous les esprits, & que d'ailleurs la foiblesse de l'esprit-humain laisse toujours quelque chose à désirer, il doit s'attendre aux traits de la critique; s'ils sont justes, il en profitera; s'ils sont faux, la honte en restera aux Zoïles. Je suis toujours fâché de voir dégénérer la critique en aigreur, en impolitesse, en grossièreté, & devenir souvent par-là moins instructive que contraire aux bonnes mœurs. Je voudrois que, lorsqu'on se livre au stile polémique, on ne se proposât ni le dessein de diminuer la gloire d'un Auteur, ni le mérite de son Ouvrage;

ge; mais, qu'avec une grande aménité de stile, on lui fit sentir ses défauts, moins pour l'attrister, que pour l'honneur de la vérité, & le maintien ou le rétablissement du bon goût. Tout ce qui porte avec soi l'empreinte de quelque passion, est desagréable aux honnêtes-gens; & le trait d'ironie le mieux assaisonné blessera toujours la candeur, à moins qu'il ne soit placé avec le dessein de réveiller plutôt l'attention du Lecteur, que de mortifier l'Auteur. Il est encore nécessaire qu'une personne qui se destine aux Sciences, suive avec constance son génie & son goût dominant, & qu'il se garantisse de la fausse émulation d'exceller en plusieurs genres: c'est un moyen presque toujours certain d'être médiocre en tout; c'est diviser les forces de son esprit, & faire évaporer le feu de son imagination. On aperçoit bien quelques étincelles dans leurs divers Ouvrages, mais aucun n'a l'avantage d'être marqué au coin de l'im-

mor-

mortalité ; ils ont parcouru plusieurs chemins, sans arriver au terme de l'utile & de l'agréable ; fin qu'on doit se proposer.

Rien n'est plus essentiel pour un Homme-de-Lettres, que d'être dégagé de ces soins importuns qu'exige chaque jour la nécessité de pourvoir à sa subsistance : il doit, autant qu'il est possible, procurer à son esprit la liberté, & se choisir une situation telle que ce qu'il doit à son corps n'altère jamais son ame. Le célibat est l'état qui lui convient le mieux. Les Muses, toutes vierges qu'elles sont, ne sont pas exemptes de jalousie ; & leur manière ordinaire de se venger quand notre cœur se partage, c'est de diminuer leurs bienfaits à proportion de notre inconstance ou de nos distractions. Quand la profession d'Homme-de-Lettres ne sera embrassée que par ceux qui peuvent s'y faire distinguer, elle ne sera jamais préjudiciable aux intérêts de la Société pris matériellement,

& la Patrie fera dédommagée de reste par les autres avantages qu'elle en retirera.

ARTICLE VIII.

Des autres Professions.

OUTRE les sept Professions dont je viens de parler, il y en a encore beaucoup d'autres dans les Etats. Je ne prétens pas même m'ériger en Maître des cérémonies, & assigner leur rang. Ma manière de penser me porte à respecter tous les grands-hommes dans quelque emploi que ce soit, qui exige des talens & de l'élevation dans le génie; &, comme je ne me suis pas atraité à n'écrire que pour ceux qui doivent occuper les premiers postes, je ferai une mention laconique des dispositions du cœur & de l'esprit de ceux qui se destinent à devenir Avocats ou Médecins.

decins. Pour toutes les autres Professions dans lesquelles on ne devient jamais que médiocre, quand on ne les choisit pas plutôt par la force d'un génie qui nous entraîne, que par la réflexion, telles que sont la Peinture, la Musique, & la Sculpture, je n'en dirai rien du tout, sinon, que la théorie de ces Arts Libéraux, dont l'exercice constitue l'état de plusieurs citoyens, est nécessaire à un certain degré à tous les grands-hommes.

ARTICLE IX.

De la science de l'Avocat, des qualités de son cœur & de son esprit.

LA science d'un Avocat n'a point de bornes, toutes les matières sont de son ressort, & les passions des hommes lui donnent le droit de traiter tout ce qui est susceptible d'intérêt. Est-il un

champ plus vaste? Matières Ecclésiastiques & Civiles, Affaires Politiques, Intérêts des Princes, Commerce, Finance, Immunités, Privilèges, Titres, Préférence, Point-d'honneur, enfin, tout ce qui peut être demandé, retenu ou défendu dans la Société, fait l'objet de ses travaux & de ses recherches: la connoissance des Loix, des Ordonnances, des Coutumes anciennes & modernes, l'Histoire, le Droit Civil & le Droit Canon, le Droit Public, les Traités de Paix, tout doit être soumis à ses lumières. Il faut de plus, que, par la lecture des grands Maîtres de l'Eloquence, il ait appris l'art d'embellir la vérité pour la faire aimer, & l'art de la rendre frappante pour la faire reconnoître. Je suis fâché d'ajouter qu'il se croit obligé de toucher, de pénétrer le cœur, & de penser qu'il éclaire l'esprit par la voie du sentiment. J'ignore si ce moyen est du goût des Juges; j'ai de la peine à me le persuader, puisqu'on exige d'eux d'écarter les prestiges d'un

d'un Orateur séduisant & pathétique, comme un secret pour découvrir la vérité qui est toujours son objet. Cette légère esquisse annonce les talens, les qualités, la vaste érudition que doit avoir un Avocat. Quelle pénétration! quelle justesse! quelle solidité! quelle vivacité de conception! quelle sagacité! quelle éloquence! J'ai peine à rassembler toutes ces choses par mon imagination, comment les rassemblera-t-il réellement? Cependant, rien n'est plus facile à obtenir que le titre d'Avocat. Mais je dirai volontiers comme *la Fontaine* a dit des Amis :

Rien n'est plus commun que le nom,

Rien n'est plus rare que la chose.

Si je m'étendois sur les qualités du cœur, & sur les sentimens, le phénomène paroîtroit bien plus admirable. Un Avocat doit être le modèle du désintéressement; l'amour de la Vérité, le triom-

triomphe de la Justice, le soulagement de l'Opprimé, doivent être le principe de son émulation. Armé de l'autorité des Loix, le crédit & les grands titres des parties adverses de la sienne, ne doivent point lui imposer: &, plus la partie qu'il défend est humiliée par la naissance ou par les besoins, plus l'avantage qu'il lui prépare doit l'encourager. L'amour de sa réputation, & l'éclat que lui donnent de pareils triomphes, suffisent pour inspirer de pareils sentimens: mais un Avocat a souvent à combattre des adversaires bien plus intimes, & par conséquent plus redoutables. Il doit à la vérité le sacrifice de ses amis, celui des liens du sang, & du citoyen; nul homme n'est étranger pour lui. Il se doit à sa cause, aux droits de sa partie, à l'innocence; & toutes les omissions qu'il commet, tous les moyens qu'il n'emploie pas par le défaut des connoissances qu'il a pu acquérir, le rendent coupable envers la Société. Ces traits, auxquels

quels on doit reconnoître un Avocat, doivent naturellement intimider ceux qui ont de la pudeur. Il doit encore avoir accoutumé son esprit aux finesſes de la Dialectique, pour mieux appercevoir les ſophiſmes de ſon adverſaire. Enfin, il doit être au Barreau ce qu'eſt un Militaire à l'Armée, où le courage ne ſuffit pas; il faut y joindre encore l'art de le rendre nuifible à l'Ennemi, en renverſant ſes projets.

ARTICLE X.

Des qualités du Médecin.

RIEN ne paroîtroit plus naturel, que de deſirer qu'il y eût dans le monde des hommes aſſez bien inſtruits des myſtères de la Nature, pour être en état de réparer ſubitement tout ce qui dérange l'harmonie du corps-humain, & pour entretenir la ſanté de leurs égaux dans

dans une égalité de force & de fraîcheur jusqu'au terme fatal : mais , comme il n'y a pas lieu de douter que l'existence de ces hommes merveilleux n'étoit pas dans les decrets de la Divinité , si ce n'est comme miracle , nous avons , à leur défaut , ce qu'on appelle des Médecins. Il y a bien des nuances de l'original à la copie ; mais , malgré cela , je crois que ces derniers produisent à peu près le même effet quant au principal.

La mort de tous les hommes est un decret irrévocable , le cercle de leurs années est plus ou moins étroit , mais cette inégalité ne passe jamais de certaines bornes : l'espace d'un siècle leur paroît un infini ; & , comme leur dernier jour leur est inconnu , ils promènent leur imagination sur une multitude d'idées & de projets qui leur font illusion sur la rapidité du tems. Une maladie survient , le Médecin est invité. Qu'ordonne-t-il ? des remèdes dont il attend quelquefois lui-même l'effet , pour savoir s'ils étoient

con-

convenables; l'expérience décide de la justesse de leur application: le malade guérit ou meurt, le Médecin est applaudi ou condamné; voilà l'usage. Supposons pour un moment que nos Médecins fussent de cette espèce d'hommes merveilleux qui connoissent parfaitement la Nature, ils ne guériroient que les maladies dont on ne doit pas mourir. Nos Médecins font de-même: la seule différence qu'il y auroit entre eux, c'est que, dans la supposition qu'ils connoitroient bien la Nature, ils découvroient d'abord la cause & les effets de la maladie; &, s'ils étoient obligés de s'exprimer relativement à leur connoissance, ils décideroient toujours clairement qu'on doit mourir quand cela doit arriver, & qu'il est inutile de chercher des remèdes. Je crois qu'en perdant l'espérance qui nous conduit jusqu'au tombeau, nous perdrons le plus fidèle & le plus tendre de nos consolateurs. Laissons donc les choses dans l'état où elles

elles font, & demeurons persuadés que tout est pour le mieux. Dans cette situation, qu'est-ce qu'un Médecin? Quelle opinion un homme sage doit-il en avoir? Et quelles qualités le Public est-il en droit d'exiger de lui?

L'idée la plus simple qu'on puisse se former d'un Médecin, c'est celle d'un homme qui, par l'étude de la Nature & par l'expérience, s'est acquis la réputation de soulager les douleurs, de détruire ou au moins d'atténuer la cause des maladies, & de calmer les tempêtes qui s'élèvent dans l'économie animale. Cette idée si simple exige tant de connoissances, que, par succession de tems, on a reconnu que le même homme ne pouvoit les acquérir au degré de perfection nécessaire pour l'utilité publique. On a donc divisé la Médecine en trois professions relatives à la même fin.

Un Médecin, dans sa première institution, a donc dû réunir en lui les qualités, les talens, & les connoissances des
trois

trois professions. Etoient-ils plus habiles alors ? Le font-ils moins depuis le partage ? Les lumières font-elles plus grandes ? C'est à l'expérience à répondre. Je crois que , d'après elle , on peut décider qu'on a fait quelque progrès dans l'Anatomie , & dans l'Art de couper les membres dangereux à garder , d'extirper les pierres , de remettre les luxations , & dans les autres opérations Chirurgiques. Mais , pour ce qui regarde la cause interne de ces maladies subites qui , dans différentes saisons de l'année , ravagent le Genre - humain , je ne sai si les plus intéressés à nous démontrer leurs découvertes là-dessus , sont en état de le faire à de bons yeux. C'est précisément cette portion critique que se sont réservée ceux qu'on appelle aujourd'hui Médecins ; ils se sont chargés de ce qu'il y a de moins évident & de moins certain , & l'on pourroit dire que la Médecine commence où la Chirurgie finit ; c'est commencer à voyager

D quand

quand la nuit paroît. Il ne faut donc pas s'en prendre aux Médecins, s'ils s'égarerent : non seulement la Nature leur est cachée, mais elle ne se contente pas de son obscurité habituelle : elle emploie encore souvent des déguisemens pour leur échapper ; cependant quelquefois ils la rencontrent, ils la saisissent ; ils ne manquent pas de marquer en quelles circonstances & de quelle manière ils s'y sont pris, & cela sert de guide à leurs successeurs. Voilà l'origine des meilleurs Livres de Médecine ; car, pour ceux qui n'ont d'autre appui que l'imagination de leurs Auteurs, ce ne sont que des Systèmes, ou des Romans, dont la vraisemblance & les agrémens du stile ne dédommagent point en pareil cas de la vérité. Ces Messieurs font donc bien de savoir tout ce qu'ont su leurs ancêtres, & d'y ajouter leurs réflexions, toujours dans l'analogie de l'expérience : mais, ce qui me paroît étrange, c'est qu'ils aient, malgré eux &

& malgré les loix, des rivaux illégitimes dans une carrière où les égaremens font si funestes à la Société: c'est ainsi que l'amour de l'intérêt particulier prévaut au bien public. Que de victimes font sacrifiées à cette soif d'acquérir! Comment un homme ose-t-il sans titre se charger seul d'un événement aussi important que celui de la vie ou de la mort d'un autre? Puisque la foiblesse de l'esprit humain a obligé de diviser une seule profession en trois, j'aime à me persuader que chacune se renferme dans ses fonctions, & qu'aucune n'est assez indiscrette pour vouloir réunir des talens reconnus d'une trop grande difficulté dans la pratique: ce qu'elle diroit pour autoriser une pareille infraction, ne serviroit qu'à la rendre plus coupable: elle pourroit bien démontrer l'incertitude de la Médecine & des erreurs du Médecin, mais son audace n'en seroit que plus reprehensible: si elle en vouloit tirer la conséquence, qu'elle peut s'arroger le

droit de s'exposer aux mêmes incertitudes, elle donneroit lieu d'argumenter contre elle à *minori ad pejus*.

La mesintelligence des Médecins & des Chirurgiens doit fatiguer l'esprit des honnêtes-gens; c'est un nouveau tourment pour les malades, & rien n'est plus cruel que les scènes qu'elle occasionne. Ce ne seroit pas trop, & même souvent ce n'est pas assez, que la réunion de toute la science, & de toute l'expérience de la Faculté & de Saint Côme, pour rétablir la santé d'une personne renvoyée alternativement du Médecin au Chirurgien, & de ce dernier au Médecin, & finalement remise par tous les deux au Curé de la Paroisse.

Quelque peu de confiance que je paroisse avoir à la Médecine, un malade ne peut cependant rien faire de mieux que de recourir aux Médecins; ils rencontrent juste quelquefois; ils savent aider la nature, ou l'amuser quand le mal n'est pas pressant, jusqu'à ce qu'il
lui

lui plaîsse de se rétablir; ils encouragent, ils nourrissent l'espérance, ils ont de l'esprit. La plupart des Chirugiens ne font rien de tout cela; le caractère décisif & peu flateur, qui les accompagne très prudemment dans leurs opérations, les accompagne aussi lorsque la confiance du malade les oblige à faire la Médecine. Ils voudroient ôter une fièvre comme on coupe un bras: cette espèce de dureté est alors déplacée; &, comme ils ont souvent double raison pour marcher dans le pays de l'obscurité, leurs premiers pas sont rarement placés en lieu sûr: c'est souvent de ceux-là que tout dépend. On n'en est pas toujours quitte pour reculer, ou s'arrêter. Le Médecin connoit mieux le danger, il est plus circonspect. Mais enfin, quelque chose qu'on dise des uns & des autres, les foiblesses de l'humanité nous en rendront toujours tributaires. Un Médecin sage & prudent, loin de tirer avantage de la nécessité de recourir à

lui , reconnoit le peu d'étendue de ses lumières , ne néglige rien de tout ce qui peut l'augmenter ; il joint l'étude, les réflexions à l'expérience ; il ordonne moins par certitude que par nécessité ; il se réjouit des succès, après avoir tremblé peut-être des ordonnances ; il est compatissant, zélé, patient, attentif, charitable, consulte ses confrères ; enfin, il fait pour ses malades tout ce qu'il voudroit qu'on fit pour lui en pareil cas. Voilà tout ce que la raison & la justice peuvent exiger d'un Médecin, la Providence décide du reste.

Les divers portraits que je viens d'exposer à la vue d'un galant-homme qui commence à voir le monde, & qui est disposé à poursuivre la carrière de l'honneur en se rendant utile à la Société, contribueront également à lui faire connoître les devoirs de la profession qu'il choisira, & à juger sainement de la manière dont les autres sont remplies. Ce
dou-

double avantage est absolument essentiel pour se bien conduire, & pour savoir mesurer les degrés de son respect, de sa reconnoissance, & de son estime; car ces sentimens, pour être légitimes, doivent toujours prendre leur source dans le discernement, plutôt que dans les simples affections du cœur. Je ne parle pas des devoirs extérieurs qui se règlent selon les places, & non selon les personnes qui les occupent. Je compte que dans le choix que fera le galant-homme à qui je parle, il conciliera ses lumières & son goût avec ce qu'il doit à sa naissance. Quand cette option sera faite, & qu'il aura donné quelques preuves qu'il ne s'est pas fait illusion, je pense que c'est alors le vrai moment de choisir une femme.



ARTICLE XI.

Du choix d'une Femme.

SI, prendre une femme, n'étoit autre chose dans la société que de céder aux impressions de la nature, il est certain qu'il ne faudroit que consulter ses premiers desirs, & qu'alors il ne faudroit pas beaucoup de réflexions pour se déterminer. Mais, à ne regarder même cette union que du côté de l'ordre civil, elle exige de notre part toute la prudence imaginable; c'est d'elle que dépend souvent notre fortune, notre repos, notre félicité, notre honneur & celui de nos enfans: cependant tous ces motifs font impuissans pour résister à quelques attraits séduisans, & qui pénètrent si bien le cœur, qu'ils causent une éclipse totale aux lumières de l'esprit: delà, tant de plaintes tardives, tant de remords

inuti-

inutiles, tant de séparations scandaleuses, & quelquefois des crimes, enfin tous les désordres les plus funestes.

Un homme sage ne peut donc apporter trop de précaution pour se donner une compagne. Quoique les graces extérieures méritent quelques hommages, elles ne doivent cependant influer sur notre choix, qu'autant qu'elles ne sont point exclusives d'autres perfections plus importantes & plus durables. L'esprit & le cœur d'une femme doivent faire un unisson si juste, que l'un ne cherche jamais à briller aux dépens de l'autre; c'est en cela que consistent la candeur & la franchise; le caractère de son esprit doit être élevé sans orgueil; son cœur noble & compatissant sans faiblesse; son esprit doit être éclairé sans affectation d'aucune science; son cœur doit être bon par la nature, & perfectionné par l'éducation. Il faut qu'elle aime la décence dans ses habits; &, quelque magnifiques que sa naissance ou son rang

les exigent, elle doit haïr le fafte. Elle doit être choisie dans une famille vertueuse, c'est toujours un bon préjugé. Il faut que la dépense de sa maison soit telle, qu'on ne puisse la confier en des mains plus pures; que l'ordre & l'équité en soient le principe; que l'honneur de son mari soit l'objet immédiat de toutes ses actions; que son caractère soit doux, complaisant; qu'elle soit assez généreuse pour supporter les caprices de son mari, sur-tout quand elle est certaine de son estime & de sa tendresse; qu'elle soit pleine d'égards pour tous les honnêtes-gens qui sont en liaison d'amitié ou d'affaires avec la maison où elle est entrée; qu'elle soit discrète & retenue dans ses expressions; qu'elle évite tous les airs de coquetterie; qu'elle sacrifie même à son mari la satisfaction de suivre certaines modes, dès qu'elle aura apperçu qu'il les supporte avec quelque peine, quoiqu'elle eût lieu de présumer qu'il auroit assez de complaisance pour ne pas s'en plaindre

dre sérieusement; enfin, qu'elle soit charitable; qu'elle rende son service agréable; qu'elle soit modérée dans ses plaisirs, prudente dans ses amusemens; qu'elle s'occupe avec dignité; qu'elle évite surtout ces aventures qui, quoique très-simples dans leur origine, sont susceptibles de la malignité des interprètes.

J'ose assurer qu'avec toutes ces qualités-là, une femme est certaine de sa destinée, & qu'à moins de supposer le plus extravagant des hommes, il ne tiendra qu'à lui d'être le plus heureux des maris: ce sera un agrément de plus, si elle possède quelque talent agréable, comme la Musique; mais il est à désirer que rien ne tourne chez elle en passion. Je ne serois pas trop curieux qu'elle eût assez d'esprit & de connoissances dans ce ton-là, pour s'attirer le titre de savante, de manière qu'elle établît chez elle une espèce de tribunal Littéraire, d'où partiroit des décisions souvent précieuses ou hazardées, & combattues par
d'au-

d'autres tribunaux semblables. Tout merveilleux que cela soit, cela met une femme du monde dans une carrière difficile à soutenir sans s'attirer de ridicule. L'exemple de quelques femmes privilégiées, qui, par une supériorité particulière, ont réussi sans ces inconvéniens, ne doit pas tirer à conséquence, & ne me fait point retracter mon opinion.

L'objet principal d'une femme est d'être aimée & estimée de son mari: quand l'inconstance ou son peu de discernement le font varier dans ses goûts & dans ses sentimens, il faut du moins qu'une femme raisonnable engage le Public à penser différemment: tôt ou tard un homme s'ennuye d'être en contradiction avec tout le monde. J'ajouterai encore, qu'un homme prudent cherchera, par prédilection, une alliance conforme à la nature de son état & de son nom. Comme les éducations sont plus ou moins sublimes, selon les rangs & les conditions, on doit préférer les personnes avec

vec

vec lesquelles nos mœurs doivent avoir le plus d'analogie ; on est plutôt fait aux manières l'un de l'autre. L'inégalité des caractères fera des dissonances de reste, sans s'exposer encore à celle que forme l'inégalité d'éducation.

Dans le portrait que je viens de faire, j'ai bien conçu que je faisois celui d'une femme rare, mais nullement celui de la femme qui ne se trouve point ; un si beau modèle mérite bien un regard. Essayons de peindre un galant homme digne de trouver une pareille femme.

Je souhaiterois d'abord, qu'un homme ne fût point excessivement passionné pour sa femme. Comme tout ce qui est excessif se soutient rarement au même degré, j'aime mieux une tendresse successive, & qui s'augmente par la connoissance & par la découverte des qualités, qu'une ardeur prématurée : je voudrois que l'estime & la confiance fussent la base des sentimens. Il ne s'agit pas ici des unions illicites & scandaleuses,



ses, qui ne doivent leur naissance qu'aux dérèglemens du cœur: c'est une société respectable, & formée par le concert de la Religion & de la Raison: les vertus doivent nécessairement s'y trouver. Un galant-homme qui connoitra bien le prix de ce qu'il possède, évitera avec grand soin tout ce qui pourroit le diminuer à ses yeux: attentif à profiter de toutes les circonstances qui peuvent servir à prouver à une femme combien elle lui est chère, il évitera les plus légers sujets de la contrister: au contraire, s'il éprouve quelque malheur, quelque disgrâce, ou quelque révolution dans sa fortune, loin de prendre un air sombre, il lui fera sentir que le plaisir de l'avoir pour compagne, le console; & que s'il étoit susceptible de quelque chagrin, ce ne seroit que par l'influence de ses propres infortunes sur une personne avec laquelle il ne voudroit partager que le bonheur & la satisfaction. Si la femme, de son côté, fait l'épreuve de quelqu'accident,

cident, & qu'elle ait des motifs de se livrer à la douleur, il redoublera d'empressement pour la calmer & pour adoucir son amertume : enfin, ce sera un commerce tendre, une société de peines & de plaisirs, selon les différentes circonstances de la vie. Par ce partage égal, les plaisirs seront plus grands, & le poids des chagrins deviendra plus léger. Comme la femme que j'ai supposée n'est pas capable de donner de véritables motifs de jalousie, un mari n'aura point d'occasion d'en être susceptible : mais, comme il y en a d'assez infortunés pour se livrer injustement aux mouvemens de cette passion, je leur conseille d'en user avec bien de la discrétion. Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient blessées, en pareil cas, du plus léger soupçon ; & le mari qui le laisse appercevoir, donne déjà une preuve de la diminution de sa confiance ; il se dégrade en quelque sorte lui-même, en admettant la possibilité qu'il puisse cesser de
 plaître

plaire aux yeux d'une femme raisonnable. Je veux bien lui passer certains mouvemens de délicatesse, qui contribuent à persuader sa femme qu'il ressent toute sa félicité, & qu'il s'y livre avec d'autant plus de satisfaction, qu'il est certain qu'il ne la partagera jamais avec personne; encore est-il nécessaire qu'il ne fasse pas paroître trop souvent ces sortes de sentimens, dont la répétition deviendroit suspecte, & ne serviroit qu'à jeter quelques doutes dans l'esprit d'une femme pénétrante; & il faut avouer, qu'en fait de sentimens, les femmes sont plus vives, & ont plus de sagacité que nous. Je me flate qu'un mari si délicat ne sera pas assez injuste pour exposer sa femme à des soupçons plus réels par rapport à lui, que ceux qu'il seroit prêt à former sur la plus légère apparence. Quoique je n'ignore pas la différence que l'Usage du Monde, & même les Loix Civiles, ont mise entre les égaremens de la femme & ceux du mari, je ne vois pas que, dans le

Droit

Droit Naturel , encore moins dans le Droit Evangélique , les infidélités lui soient plus permises qu'à sa femme ; je remarque tout le contraire : mais j'en dis trop ; & le caractère des personnes que j'ai voulu dépeindre , ne me permet pas à moi-même cette idée déplacée. Si le mari dont je parle peut être coupable , c'est tout au plus de quelque indiscretion. Les femmes ont les sensations fines ; & on ne doit jamais leur causer de mouvement desagréable , dont la réflexion puisse blesser leur vertu , ou intéresser leur amour-propre.

Je n'ai parlé jusqu'ici du mariage , que comme de l'union la plus agréable de la Société , lorsqu'elle étoit formée sous d'heureux auspices ; mais elle exige des vertus bien plus sublimes , & des attentions d'un ordre bien plus noble , quand on la regarde comme élevée à la dignité de Sacrement. Des plumes consacrées à traiter convenablement ces devoirs respectifs , me dispensent d'être témé-

E raire

raire en ce point; & je m'en rapporte bien plus à leur zèle, à leurs lumières, & à leur doctrine puisée dans des Autorités Sacrées, qu'à l'expérience que le Monde m'a pu donner. Je me renferme dans ce qui concerne le galant-homme, dans l'opinion que j'en ai: c'est une nécessité de l'être, pour remplir tous les devoirs de la Société: le Christianisme perfectionne l'ouvrage.

A R T I C L E X I I .

De l'Amitié.

L'AMITIE' est, de toutes les affections du cœur, la plus douce & la plus flateuse: c'est une passion qui n'a précisément que le degré de chaleur qu'il faut pour donner de la satisfaction sans trouble & sans altération: elle est, par rapport à nos sens, comme un ruisseau tranquille qui coule au milieu des prairies;

ries ; on n'est agité , ni par les transports , ni par la fureur. S'il arrive quelques disgraces à notre ami, nous les partageons ; la douleur que nous ressentons est une tristesse, & non un désespoir : & , s'il éprouve quelque'avantage du côté de la fortune ou des honneurs, nous sommes sensibles à sa joie sans excès & sans emportement. Rien n'est plus naturel & plus légitime , que de souhaiter trouver dans le monde quelque honnête-homme, dont le caractère sympathise si bien avec le nôtre, que le penchant que nous avons pour être heureux , nous détermine à former avec lui une union qui fera ensuite fortifiée par la vertu. Malgré les chagrins qu'on se prépare quelquefois par de pareils attachemens, je n'ai pas la force d'en dissuader un homme dont l'esprit est formé de la manière qu'il convient pour faire éprouver aux autres les charmes de l'amitié : mais ce que j'exige de lui, c'est de se défier de son cœur, & de faire in-

tervenir sa prudence & sa raison, avant que de se livrer. Je sai que les premières impressions sont vives & indépendantes de toute réflexion; c'est précisément contre ces attaques subites que porte une physionomie qui plaît, un extérieur qui séduit, que je desire qu'on soit en garde. J'ajouterai même, que la voie du discernement que je recommande, pourra encore lui faire illusion, parce que la prévention est déjà établie, & qu'alors l'amour-propre devient indulgent, sans que nous nous en apercevions, en faveur de ce qui nous a plu. Il seroit donc à souhaiter que ces premiers mouvemens eussent le tems de se ralentir avant qu'on se décidât: mais je suppose enfin, que toutes les précautions ont précédé le choix, & que l'homme que je conseille a réellement trouvé ce qu'il faut desirer dans un ami, je veux dire une personne dont la probité, la candeur, la discrétion, la fidélité, l'honneur, l'égalité, le desintéressement, soient

accompagnés des graces de l'urbanité. Il s'enfuit de-là, que, comme l'amitié n'est qu'un commerce de sentimens & d'actions honnêtes, il apportera de son côté les mêmes qualités. J'ose prédire que l'amitié entre des hommes de ce caractère, ne sera point sujette aux caprices, aux inconstances, ni aux perfidies qu'on remarque dans la plupart des liaisons; l'harmonie de leur esprit & de leur cœur sur les principaux devoirs de la vie civile, ne fera que fortifier de plus en plus le goût naturel qui les a fait se rechercher; & la diversité de leurs opinions ne pouvant jamais tomber que sur des choses de simple amusement, qui ne relèvent en rien de la vertu, loin d'être capable de les diviser, elle ne servira qu'à rendre leur commerce plus vif & plus agréable. Je ne dépeindrai point ici les douceurs de l'amitié, ni les sentimens réciproques qui en font, pour ainsi dire, l'ame : *Cicéron* l'a fait avec cette aménité éloquente qui lui étoit propre,

& qui a mis le sceau de l'immortalité à tout ce qu'il a traité: depuis lui, Mr. *De Sacy* a touché cette matière délicate en homme qui la connoissoit bien, & qui n'a souvent fait que prêter les graces de son esprit aux propres mouvemens de son cœur. Ce qu'il y a à craindre dans ce sujet, c'est d'en porter la perfection au-delà du pouvoir de la nature. Une théorie poussée trop loin, décourage plutôt qu'elle n'excite. Un homme sage doit toujours avoir égard aux foiblesses de l'humanité. L'amitié a ses espèces de miracles, qui ne doivent point tirer à conséquence dans la vie commune: cet exemple célèbre d'*Oreste* & de *Pilade*, & autres pareils, sont très admirables; mais je me donnerai bien de garde de les donner pour modèles qu'il faille absolument imiter, sous peine de lèze-amitié; je refroidirois les cœurs en voulant les enflammer. Je serai content de deux amis, lorsque j'apprendrai que l'estime est le principe de leur union; que,

lors-

lorsqu'ils sont ensemble, le tems passe avec rapidité; que les jours qu'ils n'ont pu se voir, ils ont senti qu'il leur manquoit quelque chose d'essentiel, & que nulle occupation, nul amusement, ne les a empêché de s'appercevoir d'un vuide. J'envierai leur sort, lorsque j'apprendrai qu'ils se suffisent l'un à l'autre; que leur confiance est mutuelle; que leurs plaisirs & leurs peines sont tellement solidaires, qu'il n'y a point de différence dans le partage, de manière cependant que l'un des deux conserve assez de fermeté pour consoler l'affligé; car ce seroit une triste société que celle de deux amis qui succomberoient tous deux sous le poids de quelque malheur que l'un des deux auroit éprouvé. Je les admirerai, lorsque je saurai que l'infortune de l'un a été réparée par la générosité de l'autre; lorsque j'aurai vu que l'esprit de concurrence ne les a point conduit par des voies trop discrètes au même but, & que l'émulation, si naturelle

on J

E. 4

aux

aux grands-hommes, n'a non seulement jamais altéré leurs sentimens, mais qu'elle est de nature à pouvoir se concilier avec la satisfaction de voir occuper par l'ami le même poste qui paroïssoit également convenir à l'autre. Je ferai édifié, lorsqu'on me dira que ces amis ont respecté entre eux le secret des autres, & qu'ils ont été bien persuadés qu'il y avoit dans le monde des choses sur lesquelles l'amitié la plus forte n'a point de droit : celui des deux qui s'offenseroit d'un mystère de l'espèce de ceux que j'entens, auroit tort, & cesseroit même d'être estimable. Enfin, l'amitié a des bornes, & il ne lui est pas permis, sous prétexte de délicatesse ou d'étendue de son pouvoir, de manquer à ce qu'on doit à la Religion, à la Justice, & à la Patrie. L'amitié enfin est faite pour le bonheur d'un petit nombre de personnes qui se conviennent; mais cette félicité isolée ne doit préjudicier à personne, ni au bonheur public.

Une

Une des circonstances la plus difficile où l'amitié puisse nous placer, c'est lorsque notre ami a besoin d'un conseil solide pour éviter quelque faute, ou l'occasion de se donner un travers dans le monde. La crainte de blesser son amour-propre, en s'opposant à quelque desir qui le flate, quoique mal placé; la peine qu'on ressent à trouver quelque chose de reprehensible dans ce que nous estimons; la nécessité où l'on se trouve quelquefois de révéler telle chose, dont la connoissance intéresse son honneur au préjudice de son plaisir; tous ces obstacles ne doivent point nous retenir, il est vrai; mais on doit en user alors avec bien de la circonspection, il faut apporter de grands ménagemens. L'homme est toujours homme, quoiqu'ami: cependant il n'y a pas à balancer; & , dût-on encourir le malheur de rompre, quand on ne pêche point par la forme, il est nécessaire de ne rien négliger pour garantir son ami du précipice. Il y a même

me des occasions où l'on doit tout entreprendre, jusqu'à fouler aux piés les roses qui l'environnent quelquefois. Enlever toutes les fausses couleurs, & montrer le danger à découvert, ce spectacle suffit quelquefois pour inspirer de l'horreur, & opérer l'effet qu'on desire. La principale précaution en pareil cas, c'est qu'il n'y ait dans ces occasions-là aucune apparence d'intérêt qui puisse laisser soupçonner à un ami que nos conseils partent peut-être de ce principe, & qu'il ait au contraire tout lieu d'être convaincu que l'amour seul de sa réputation & de son honneur est la cause de notre conduite à son égard. Quiconque ne se reconnoit pas les qualités que je viens de décrire, doit renoncer aux douceurs de l'amitié.

Je fai qu'elle a dans le monde une prétendue rivale, qui, sous les plus belles apparences, s'efforce de lui ressembler; mais ce n'est qu'une hypocrite, une flateuse, une basse complaisante, qui
aplau-

aplaudit à tout, colore les vices, tourne les défauts en vertus, emploie une frivole affiduité qu'elle appelle faire sa cour, observe scrupuleusement les petites cérémonies de la mode, ne parle qu'avec des tons mesurés & des expressions fardées, cache une ame intéressée sous les plus simples dehors: elle est polie jusqu'à la fadeur; promet tout, se charge de tout, & n'exécute rien, elle n'en a pas même eu le desir: promettre, assurer, chez elle, n'est qu'un langage, un art de duper, & de voler le tems & les respects des crédules. Cette hypocrite, telle qu'elle est, convient à la plus grande partie des hommes; la véritable amitié la méprise, elle rougit de ses succès. Mais quelle impression peuvent faire son mépris & sa pudeur sur des hommes qui ne connoissent ni le prix, ni les charmes de la vérité?

ARTICLE XIII.

Du titre de Bel-Esprit.

A Juger des choses par l'idée qu'on en a dans le monde, un Bel-Esprit est celui qui, sans se donner la peine de rien savoir à fond, veut seulement parler de tout avec des expressions recherchées, & des termes nouveaux; il n'en veut qu'à la superficie des choses, & à ce qu'il appelle la fleur de l'esprit: c'est un Peintre qui, négligeant le dessein, n'est frappé que du coloris; la justesse, la précision, la netteté des idées, la découverte d'une vérité, ne le flatent point; un sentiment ordinaire rajeuni par une dose de la Métaphysique moderne, l'enchanté; la pureté du langage, la propriété des mots, les termes naturels, ne le touchent pas; son imagination, toujours au-delà du vrai, n'est piquée que par

par les antithèses , & par l'association extraordinaire des figures: il seroit bien fâché d'être entendu sitôt qu'il a parlé, rien n'est si commun: il aime à être deviné: il prend pour finesse & pour élévation d'esprit, la torture qu'il donne à ses auditeurs ou à ses lecteurs pour l'entendre. C'est une bonne fortune pour l'esprit qui peut concevoir ce qu'il a voulu dire; car, pour ce qu'il a dit, il ne faut pas ordinairement un grand effort: avec ces qualités-là on a cependant l'avantage de faire une espèce de secte dans la République des Lettres; on est recherché, on est cité, on est annoncé, on est promis comme une merveille; & la veille du jour qu'on doit être présenté dans quelque honnête société, on s'y prépare comme à une fête: on y brille quelque tems; &, à la faveur de quelques gentils Madrigaux, & de petites Differtations sur des matières peu intéressantes, on se soutient jusqu'à ce que le hazard y conduise un

de

de ces hommes raisonnables, qui, s'étant mal-à-propos avisé de joindre une sage érudition avec du bon-sens, reçoit les Madrigaux pour ce qu'ils valent, fait sentir la frivolité des Differtations, & le précieux de leur jargon; & enfin renverse le char de triomphe du Bel-Esprit, au grand scandale de cinq ou six Petits-Maîtres, & autant de Petites-Maîtresses, qui, sur la foi de leur flateur, pensoient avoir le privilège exclusif d'élever un Parnasse, & de n'y recevoir que leurs amis. Je ne pense pas que ce portrait tiré d'après nature puisse exciter dans un homme sensé le desir d'en être l'original. Cette secte est cependant nombreuse, & il est à craindre qu'elle n'augmente chaque jour. L'esprit est sujet à des maladies épidémiques comme le corps. Autrefois on a vu la faison des Précieuses ridicules, *Molière* en fut le Médecin. Qui aura la gloire d'être celui des Beaux-Esprits dont je parle?

Ne

Ne les confondons pas avec ces heureux, qui savent donner aux Sciences les plus abstraites les graces de l'expression, qui réparent, pour ainsi dire, leur sècheresse par l'onction de leur stile, & savent dérider l'austérité des principes par un enjoûment bien placé. Mais ce don n'est pas commun, & le Public savant & de bon goût voit avec chagrin, combien ces illustres originaux ont fait naître de copies defagréables.

ARTICLE XIV.

Des Honneurs Militaires, & Littéraires.

LA politique des Etats n'a pas osé soupçonner assez de vertu dans les hommes, pour ne pas ajouter à l'hommage qu'on lui doit, les honneurs & les récompenses. On a imaginé chez presque toutes les Nations des signes honorifiques qui distinguent les citoyens.

Voilà

Voilà l'origine des Triomphes, des Couronnes Civiques, de tous les Titres d'honneur, de tous les Ordres, & de toutes les Académies du Monde.

Un galant homme, pour mieux remplir les devoirs de la profession qu'il exerce, peut-il se proposer pour fin ces titres & ces honneurs? Je crois que la perfection consiste à faire tout ce qu'on peut pour en être digne, sans les désirer. C'est exiger beaucoup de l'humanité: mais aussi je ne parle pas pour ces génies ordinaires, dont l'émulation a besoin d'être soutenue par quelque motif différent de la gloire de servir la Patrie, & de faire son devoir. Cependant ce que je propose, est bien plus consolant pour l'amour-propre, que le sentiment contraire; car, supposé qu'on dût se proposer pour fin d'arriver à ces honneurs, & qu'on eût le desagrément d'essuyer des préférences, ou parce qu'un certain degré de faveur auroit manqué, ou parce qu'un Etat seroit assez heureux
pour

pour avoir moins de places que de personnes dignes de les remplir, quelle amertume ne jetteroit pas dans le cœur d'un grand-homme, la privation de ces honneurs prétendus nécessaires à sa gloire! & quelle tiédeur n'en recevroit pas son esprit, s'il se les étoit proposées pour fin principale de ses actions! Il lui suffit au contraire de n'avoir rien à se reprocher: l'estime qu'on lui doit, & sa réputation, doivent être indépendantes des faveurs, en ne négligeant rien de tout ce qui les fait légitimement obtenir. Je veux qu'il ait l'ame assez élevée pour être flaté quand il les reçoit, sans que le retardement ou le refus puissent altérer son émulation. Je consens que le desir des honneurs, Militaires ou Littéraires, soient au rang des motifs qui déterminent les hommes aux grandes actions; mais à condition que ces motifs personnels seront subordonnés à d'autres motifs plus sublimes & plus respectables, & dont la puissance n'a pas

F besoin,

besoin, dans les cœurs vertueux & dans les esprits bien faits, d'être étayée ou augmentée par des titres dont l'origine peut être équivoque, malgré la réalité des effets.

Je conçois qu'un homme, imbu de ces principes, n'en deviendra que plus digne de recevoir ces marques de distinction qu'il révère: sans en être dominé, il suivra constamment la carrière qu'il aura choisie; fidèle à son Roi, à sa Patrie, à ses devoirs, rien ne l'arrêtera; environné, pour ainsi dire, de ses propres actions, le respect & l'admiration iront au-devant de lui, & n'attendront pas toujours qu'il soit décoré.

O vous, à qui j'adresse ces maximes, & qui avez déjà fait quelques pas dans le sentier de l'honneur, défendez-vous contre ces réflexions prématurées de passe-droits, & d'injuste préférence; ne prenez pas toujours à la lettre les plaintes des mécontents; mais, si quelque jour l'occasion se présente d'essuyer quel-

quelque déplaisir, que votre courage ou votre émulation en augmente; & contraignez tous les honnêtes-gens à vous dédommager de cette défaveur, par un redoublement d'estime & de considération. La persévérance que je vous propose, vaut tous les titres que vous desirez; &, supposé qu'ils aient été suspendus par quelque circonstance particulière, le moyen que je vous propose est le plus noble & le plus certain, pour les forcer enfin à se réunir à une vertu qui les honore encore plus qu'elle n'en est honorée.

ARTICLE XV.

De la Réputation.

LA réputation n'est que l'opinion que les autres ont de nous: elle se forme, avec justice, de la répétition constante des mêmes actes & des mêmes

sentimens: ainsi un homme passe pour courageux, quand il a fait plusieurs actions de valeur. Il en est de - même des autres vertus ; & , comme le grand-homme les rassemble toutes, on peut assurer que la haute réputation est l'écho unanime produit par ses actions & par ses sentimens. Je sai que la réputation peut être équivoque, & que, par la simple apparence des vertus, il est possible de surprendre l'estime publique; mais, tôt ou tard, l'hypocrisie se dément; & il est bien difficile que le vice soit toujours impénétrable; il faut ajouter que cette erreur du Public ne peut subsister longtems, par rapport à certaines qualités. Avant les occasions, la valeur d'un homme peut être présumée; mais, quand la circonstance arrive, il faut qu'il se montre tel qu'il est. J'appuye beaucoup sur cette vertu, parce que la vie d'un Officier ne suffit pas quelquefois pour réparer la foiblesse d'un moment. Le courage est aux Gens de
Guerre,

Guerre, ce qu'est la pudeur aux Femmes ; l'un & l'autre ressemblent à une fleur qui doit toujours, pour briller, avoir la fraîcheur du premier coloris.

Les hommes sont sujets à des défauts qui n'attaquent pas l'honneur & la probité ; le Public ne les juge pas sévèrement, sur-tout dans la jeunesse : mais un galant-homme qui tend au grand, loin d'abuser de cette indulgence, ne néglige rien pour n'en plus avoir besoin : cette tolérance l'humilie, & il conçoit que des actions, excusées par rapport à la foiblesse de l'âge, deviennent impardonnables quand sa raison est perfectionnée. Jaloux d'une réputation solide, il est incapable de masquer des vices, & de donner à ses actions un air de vertu dont il n'auroit pas le principe dans le cœur ; il porte en lui-même un juge moins facile à tromper que le Public, & le respect humain n'est pas le premier moteur de ses démarches & de ses sentimens. Mais, quand même le Public se-

roit injuste à son égard, (car qui est à l'abri de la calomnie?) il trouveroit sa consolation dans sa propre vertu; & loïn de murmurer de l'injustice qu'il éprouveroit, il n'en seroit que plus ferme dans ses devoirs. Tôt ou tard la vérité triomphe. Mais, quand même il mourroit enveloppé de son innocence, & qu'il n'auroit que lui-même de témoin, il plaindroit l'aveuglement de ses contemporains sans en être troublé.

Cette espèce de Stoïcisme que je veux inspirer, n'est pas cette dureté d'ame, aussi inflexible qu'impraticable, qu'enseignoit *Zénon* à ses disciples: ce roman chimérique de la Nature élevoit l'orgueil au-dessus de la Raison; & leur Sage n'étoit qu'une vaine idole, à laquelle ils sacrifioient faussement leurs passions dans les excès d'une belle théorie: mais la pratique les détrompoit; la Nature reprenoit ses droits malgré leurs efforts inutiles; & la Raison, d'intelligence avec elle dans ce qui a rapport à la sensibilité,

bilité, protestoit contre leur ridicule fierté. Je ne prétens donc pas qu'un grand-homme soit indifférent sur la manière dont les autres pensent de lui; mais je dis que la peine que leur injustice peut lui causer, doit être adoucie par la satisfaction intérieure que lui donne la connoissance de ses sentimens; & qu'après avoir fait tout ce qu'enseignent les vertus, il doit se reposer sur elles, non comme le dernier terme de son affection; mais comme sur un moyen infail- lible d'être justifié à un tribunal qui ne peut être séduit par les apparences, ni prévenu par les jugemens antérieurs de l'Univers.

La réputation est donc une chose précieuse, & sa conservation doit être mise au rang des devoirs les plus essentiels d'un galant-homme. Quand ce ne seroit que pour épargner aux autres l'erreur & l'injustice, on est obligé d'employer le secours des Loix pour défendre son bien: l'honneur a du moins le mê-

me privilège; &, comme ce trésor est solidaire avec ceux à qui nous appartenons, la conscience nous oblige à nous garantir même du soupçon.

On voit souvent dans le monde des réputations équivoques; le principe de nos actions ne l'est cependant jamais; les apparences le sont, & par conséquent sujettes à diverses interprétations. D'ailleurs, nous jugeons des autres selon que nous sommes affectés. La passion, l'intérêt, la prévention pour ou contre, influent sur nos jugemens, souvent même les déterminent: delà cette variété de décision sur le caractère & les mœurs de la même personne: cela va même si loin quelquefois, qu'on entend souvent censurer & blâmer le même homme, dont la veille on nous faisoit l'éloge. Dans ces circonstances, que nous conseillent la discrétion & la prudence? D'être toujours en garde contre les préjugés, de pancher plutôt dans le sentiment intérieur vers la justification, que
vers

vers la condamnation. Mais dans les cas où les liaisons d'intérêt, ou de toute autre espèce, capables de lier notre réputation à celle d'autrui, nous obligent de prendre parti, on doit s'expliquer avec circonspection; mais agir avec sévérité, malgré ses propres avantages; &, en faveur de ce qu'on se doit à soi-même, renoncer à toute société équivoque. Lorsqu'on se trouve dans une compagnie où la réputation d'un absent est livrée à l'esprit critique, on doit s'abstenir de toute décision sinistre, dire le bien qu'on en fait, taire le mal qu'on en connoit, à moins qu'il ne fût de nature à intéresser le Public, de manière qu'une pareille discrétion ne nous rendît coupables envers la Société: mais si la personne nous est absolument inconnue, on passe condamnation sur ce qu'on lui reproche. Je suppose que c'est un vice ou un défaut; mais, sur la foi d'un tiers, attendu l'ignorance où nous sommes souvent des motifs de l'accusateur,

on doit suspendre son jugement, & ne laisser dans son ame que les plus légères couches d'une impression fâcheuse, enforte qu'elle puisse être enlevée aux premiers rayons de la vérité, qui viendrait par la suite justifier ce prétendu coupable.

Je crois avoir poussé au point de précision les ménagemens qu'on doit à tout homme sur la réputation duquel on répand des nuages en notre présence. Cette connoissance, & sa pratique qu'on a si souvent occasion d'exercer, est une des plus nécessaires dans la Société; sans elle on se prévient mal à propos; on efface des impressions favorables, pour y en substituer d'injustes; on s'énonce témérairement sur le compte d'autrui; & l'on se fait, par son imprudence, des ennemis, qui pour se venger s'abandonnent à tout ce que la fureur inspire. Or, comme sur la foi des discours emportés qu'ils tiennent alors de nous, nous aurions droit d'être mécontents qu'on nous jugeât,

jugeât, je demande précisément pour les autres le même esprit de modération que nous sentons nous être nécessaire. Quand la mauvaise réputation d'une personne n'est plus un problème, on cesse d'être assujéti à tant d'égards: mais je préférerai toujours le silence aux fortes assertions, sur-tout quand nous n'y sommes pas intéressés pour la défense légitime de nos droits, ou de ceux de nos intimes.

La circonstance la plus délicate où puisse se trouver un galant-homme, c'est lorsqu'il se trouve exposé à entendre des discours peu d'accord avec l'opinion qu'il a de ses amis: ce qu'il doit à l'amitié le mène souvent plus loin que la prudence ne le permet, & quelquefois trop de prudence fait injure à l'amitié. Il seroit à souhaiter que, dans ces tristes occasions, il pût se conduire avec le même phlegme & la même disposition qu'il souhaiteroit lui-même dans un Magistrat intègre; il se mettroit tran-

tranquillement à portée de découvrir la vérité ; & , s'il trouvoit effectivement son ami coupable , le caractère de sa faute détermineroit sa conduite avec lui. Si au contraire il avoit le bonheur de trouver la preuve de son innocence , je le crois obligé très étroitement de la donner aussi aux personnes mal instruites , & de détruire leur préjugé. Comme je les suppose bien disposées , elles n'auront pas de peine à rendre à l'accusé la justice qui lui est dûe , & à réparer la faute de leur indiscretion.

Si on se conduisoit dans le monde avec cet esprit de candeur , de retenue & de discretion , dont je viens de tracer quelques traits , je pense que la Société prendroit une face plus agréable , & moins agitée par un grand nombre de passions qui la défigurent , & qui en troublent souvent l'harmonie.

ARTICLE XVI.

*De la difficulté de concilier la Sincérité
& la Discrétion.*

UNE vertu cesseroit de l'être, si elle ne pouvoit être pratiquée qu'exclusivement à quelqu'autre ; c'est de leur concert que se forme l'homme que j'ai en vue : il doit donc trouver le secret de les rassembler. Pour peu qu'on veuille réfléchir, on ne pourra disconvenir que toutes les vertus ont de certains degrés, au-delà desquels elles reçoivent plutôt de l'altération que de la perfection : le courage deviendroit bientôt férocité, la générosité dissipation, la sobriété abstinence indiscrete, ainsi des autres : de-même, la discrétion poussée trop loin réduiroit au silence absolu, & la sincérité feroit dire un grand nombre de vérités que la tranquillité publi-

que

que & particulière ordonne de retenir.

Il faut avouer qu'il y a dans le monde une forte d'esprits fort embarrassans; ils font des questions auxquelles il est bien difficile de répondre sans pécher contre la discrétion ou contre la sincérité: l'intérêt d'un tiers nous oblige à ne point satisfaire leur curiosité, & la franchise ne permet pas de parler contre la vérité. Il faut donc, dans ces occasions, se sauver par des réponses concertées avec la prudence. La qualité des personnes qui nous questionnent, rend la chose plus ou moins difficile: si c'est un inférieur, son indiscretion doit être corrigée par le silence: si c'est un égal, les digressions sont d'un grand secours, & suffisent pour qui n'est pas un imbécile: mais la réponse est plus embarrassante, lorsqu'elle vient d'un supérieur. La qualité de la question, l'intérêt des personnes, doivent déterminer à dire simplement la vérité, ou à supplier qu'on ne nous presse pas en faveur des motifs légitimes qu'on expose. II

Il est impossible de rappeler le nombre infini de circonstances délicates où l'on se trouve pendant sa vie : l'expérience du monde est le seul bon livre où l'on puisse s'instruire : & je m'en tiens, sur cet article, au peu que je viens de dire ; je le crois suffisant pour ceux qui ont l'intelligence fine, & peut-être trop fort pour la plupart des hommes qui n'y mettent pas tant de façon ; un mensonge ou une indiscretion leur paroissent peut-être de l'esprit, pourvu que cela les tire d'affaire.

La méthode la plus certaine pour se mettre à l'abri de ces circonstances désagréables, où deux vertus font, pour ainsi dire, aux prises, c'est de bien choisir son monde, de vivre dans des sociétés où l'on sache réunir la décence & la discrétion : on y trouve bien rarement ces fléaux dont j'ai parlé ; s'il s'en rencontre quelquefois, ce sont des intrus qu'on n'y admet pas longtems ; & lorsqu'on les annonce, leur nom fait dans

dans une assemblée le même effet qu'une affiche de Comédie: on fait le caractère qui va paroître, & chacun se met en garde: à la fin, il s'en apperçoit, il ne revient plus; c'est ce qu'on demande.

ARTICLE XVII.

De la Curiosité.

LA curiosité est une vertu ou un défaut, selon l'usage qu'on en fait, & selon les objets qui la déterminent: prise comme une vertu, c'est elle qui nous inspire le desir d'étendre & de multiplier nos connoissances pour la perfection de notre cœur & de notre esprit; c'est cette noble émulation qui excite & qui soutient dans la recherche des vérités utiles: mais, quelque louable qu'elle soit par elle-même, il est à propos qu'on la conduise avec méthode; sans cela elle
auroit

auroit le sort des vertus qui dégèrent
 par leurs excès, & qui rentrent dans la
 sphère des vices ou des imperfections;
 au lieu d'éclairer, elle ne feroit qu'éblouir
 ou corrompre, & notre jugement feroit
 la victime de ses fausses lueurs: toujours
 errant au milieu des éclairs, il n'apper-
 cevroit jamais une continuité de jour
 suffisante pour assurer ses démarches &
 ses progrès. Il faut donc modérer sa
 curiosité pour bien nourrir son esprit, &
 le garantir de ces espèces d'indigestions
 spirituelles; effets naturels de son avidité
 de savoir, & qui ne font que retarder
 sa maturité. Que d'esprits sont de-
 meurés au-dessous de ce qu'ils seroient
 devenus, si par la rapidité des décou-
 vertes qu'ils vouloient faire, ils n'a-
 voient été emportés comme des torrens,
 qui, ne pouvant se fixer, n'ont rien fer-
 tilisé! Ils ont fait d'abord quelque bruit,
 ils ont même étonné; &, s'il en reste
 quelque trace, on a plus à s'en plaindre
 qu'à s'en féliciter.

G

Telles

Telles font ces imaginations bouillantes, qui veulent parcourir le vaste empire des Sciences; semblables à ces Voyageurs qui ne s'arrêtent nulle part, & qui reviennent dans leur Patrie aussi instruits qu'avant leur départ; avec cette différence cependant, qu'ils ont la demangeaison de parler de tout ce qu'ils auroient dû voir, avec la même assurance que s'ils l'avoient vu. Delà tant de relations superficielles, tant de mots vuides de sens, tant de contradictions qui font pitié à ceux qui ont examiné en détail le Pays dont ils parlent, & qui n'ont rien négligé pour le bien connoître.

Ceux qui sont possédés d'une pareille imagination, sont incapables d'exécuter un projet important dans quelque genre que ce soit; & rien ne seroit plus dangereux que de le leur confier. La curiosité naturelle de s'instruire, doit donc être accompagnée de la tempérance. Il faut avoir bien vu le premier objet avant

vant que d'aller au second, & tâcher, autant qu'il est possible, de les regarder dans une certaine analogie qui garantisse l'esprit des fortes diversions.

La curiosité, prise comme un défaut, est un des vices le plus insupportable de la Société; il tombe ordinairement sur de petits & de vains objets. Le curieux de la basse espèce, veut savoir les motifs des fréquentes visites que Monsieur tel fait dans certaine maison; il s'inquiète de la dépense que fait son voisin, avec qui cependant il n'a aucune liaison d'intérêt; il cherche l'origine des familles obscures: s'il entre dans le cabinet de quelqu'un, il n'est pas content s'il n'a lu au moins le titre de tous les Livres qui sont sur sa table ou sur sa cheminée; encore faut-il louer sa retenue, s'il n'a pas lu les Lettres ou les Manuscrits qui étoient sur le bureau: il s'informe de ce que chaque chose qu'il apperçoit a pu coûter, vous croiriez qu'il a ordre de faire l'état de la maison:

s'il est obligé d'attendre dans l'anti-chambre d'un Seigneur, il ne se contente pas de demander le nom de ceux ou de celles qui entrent; si le domestique qu'il interroge n'étoit pas plus discret que lui, il fauroit bientôt toutes les allures de la maison: enfin il a toutes les qualités d'un mauvais espion, aussi ces sortes de curieux font-ils recherchés & estimés au même degré. Je crois cette esquisse suffisante pour la rendre méprisable aux yeux d'un galant-homme: cependant le monde fourmille de ces impertinens-là.

ARTICLE XVIII.

De la Vengeance.

LA tranquillité des Etats, & l'harmonie des Sociétés, ne pourroient subsister, si chaque particulier avoit droit d'apprécier les injures & les injustices

tics dont il se plaint: la passion seroit sûrement le juge qu'il consulteroit, & ses réponses seroient toujours au-delà de la raison. On a donc bien fait d'établir des tribunaux, & de reprimer avec sévérité ceux qui, quoiqu'offensés, se rendroient justice à eux-mêmes. Mais, repliquera quelque Misantrope vindicatif, ces Magistrats revêtus du pouvoir de me venger, n'ont-ils pas trop de sang froid pour ressentir le degré qu'exige la réparation, & connoître la profondeur de la blessure que mon honneur a reçue? Leur suis-je assez précieux, pour croire qu'ils prendront mes intérêts avec chaleur? Connoissent-ils assez ma sensibilité aux outrages, pour ne me rien faire perdre d'une juste vengeance? Cela ne me paroît pas possible; &, sans compter l'altération des faits avant que l'affaire soit parvenue jusqu'à eux, j'ai tout à craindre de leur modération. Je suis le seul qui puisse bien connoître le caractère & l'excès de l'offense que j'ai essuyée:

suyée: je suis donc le seul qui puisse faire équivaler la punition, & c'est à tort que chaque particulier a été dépouillé de ce droit naturel; si chacun en pouvoit user, cela retiendrait les indiscrets; & la crainte d'une vengeance aussi prompte que juste, rendroit aux Etats les mêmes services qu'ils ont cru trouver dans les formes judiciaires. C'est ainsi que s'exprime la passion; & son langage même est la preuve la plus forte qu'on puisse donner de la nécessité de la reprimer.

Supposons pour un instant que tous les hommes sont rentrés dans le droit d'user de leurs forces contre ceux qui les ont offensés, n'est-ce pas mettre le fer à la main d'un nombre infini de furieux, & qui, malgré leur fureur, peuvent encore succomber pour la plupart sous les coups de ceux dont ils se plaignent? Ce seroit donc ouvrir la carrière du carnage & de l'injustice; & notre Misantrope seroit sans doute le premier à demander
que

que les choses fussent rétablies dans l'ordre dont il se plaignoit , & il n'auroit pas de peine à reconnoître que la passion, & non la raison, lui avoit inspiré ses premières réflexions.

Je dis plus : quand il seroit vrai que la réparation n'équivaudroit pas l'offense, il seroit encore essentiel de respecter l'établissement des Loix ; il en seroit même plus respectable, puisqu'il se rapprocheroit davantage de l'esprit de la Religion, & nous ramèneroit par-là à la nécessité de diminuer notre ressentiment, & par conséquent à être moins coupables. J'en excepte les faits graves qui exigent toute la sévérité de la Justice ; parce que, dans ces occasions-là, c'est venger la cause publique, qui n'admet point une fausse & préjudiciable compassion.

ARTICLE XIX.

Des Bienfaits, & de la Libéralité.

TOUT semble fait dans l'Univers pour inspirer à l'homme la libéralité : les Etres inanimés concourent à annoncer cette vertu dans leur Créateur ; la communication continuelle de leurs qualités , constitue l'harmonie du Monde. La Terre , cette Mère commune , rend avec usure ce qu'on lui confie ; elle se reproduit sous un million de formes , pour satisfaire nos sens ; & , sans crainte de s'épuiser , elle ne conserve au fond de ses entrailles que ces métaux funestes à l'homme ; elle ne les lui accorde qu'avec peine , pour lui faire comprendre que l'usage en est moins nécessaire que pernicieux. L'homme seul , pour la félicité duquel tout paroît en mouvement , jouïra-t-il avec dureté de
tous

tous ces avantages? Interrompra-t-il, par son avarice, cette vertu communicative qui fait l'ordre & l'abondance? Faudra-t-il, à la honte de sa raison, qu'il prenne des leçons de générosité jusques dans les insectes & dans les reptiles? Environné de ses richesses, les tiendra-t-il cruellement enfermées, tandis que l'indigente abeille & de petits vermiculeux travaillent à son luxe & à sa magnificence? Vainement l'Avare objecteroit, que ces animaux agissent nécessairement & sans connoissance. Le privilège de sa raison seroit-il d'être dur & insensible? N'est-ce pas la libéralité de Dieu même, qui se communique par l'action des astres, lorsqu'ils éclairent également les bons & les mauvais? N'est-ce pas sa Providence qui entretient tout ce qui respire? L'homme ingrat prétend-il jouir de ces bienfaits, sans les partager avec son semblable? L'amour d'une possession aveugle l'emportera-t-elle sur le desir naturel de secourir ceux

qui souffrent? Son orgueil même, qui le conduit si souvent dans les autres actions, pourra-t-il consentir à la bassesse de sa cupidité? L'homme docile aux impressions de la raison, connoit facilement que la libéralité est une vertu qui l'élève au dessus de celui qui en est l'objet. C'est à la manière de donner qu'il appartient de tempérer l'éclat d'une action toujours humiliante pour celui qui reçoit: c'est la libéralité qui raproche le plus l'homme de la Divinité; il partage avec celui qui reçoit ses bienfaits, jusqu'aux sentimens de sa reconnoissance, sans en avoir besoin. Quelle est donc la nature de cette étrange passion, qu'on nomme avarice, qui dégrade si fortement l'ame de l'homme?

L'Avare, ce monstre de la Société, hait-il ses semblables, ou se défie-t-il de la Providence? Qu'il est à plaindre sous ces deux aspects! Sous le premier, ses semblables doivent lui paroître autant d'ennemis qui l'entourent; la
crainte

crainte & les soupçons le tyrannisent
 sans cesse; ce bien même, qu'il cache
 avec tant de soin & qu'il retient avec
 tant de cruauté, fait le tourment de sa
 vie; les soucis dévorans du jour sont
 suivis des inquiétudes de la nuit; & ce
 tems, destiné au repos de la nature, re-
 double ses agitations. Le Libéral, au
 contraire, est tranquille à l'ombre de sa
 vertu; il croit voir ses amis dans tous
 les hommes; il a peine à s'imaginer
 qu'on veuille lui enlever ce qu'il est tou-
 jours disposé à partager; ses richesses
 n'excitent point l'envie, l'usage qu'il en
 fait est sa sûreté. L'Avare, sous le se-
 cond aspect, est un impie, qui doute de
 la toute-puissance ou de la suprême
 bonté de Dieu; son trésor est sa seule
 Divinité: Divinité barbare que rien ne
 peut adoucir, elle écoute sans s'émou-
 voir les cris des misérables; elle n'est
 point touchée de cette pauvreté discret-
 te qui n'ose exposer ses besoins: la faim,
 la soif, le désespoir, sont des images
 trop

trop foibles pour amollir son cœur d'airain; la seule justice dont elle est capable, c'est celle qu'elle exerce contre ses propres adorateurs.

Une ame généreuse agit avec confiance; elle regarde, comme un germe, les biens qu'elle répand avec abondance; elle ne connoit point ces sombres reflexions qu'enfante la crainte de l'avenir; l'immutabilité des vertus divines fait son assurance; elle distribue avec largesse, ce que la Nature donne avec profusion: c'est ainsi qu'elle travaille à son bonheur; en est-il un plus grand, que celui qui nait de la félicité publique? L'Avare, dans son aveuglement, abandonne les plus vives satisfactions de l'humanité; il fait une espèce de contrat tacite, par lequel il renonce à l'amitié & à l'estime des hommes: les liens les plus sacrés, les noms les plus respectables, femme, enfans, parens, tout est suspect à ses yeux. Le véritable Généreux remplit tous ses devoirs;

il

il est bon citoyen , bon parent , bon ami ; la sagesse règle tous ses sentimens ; il voit son éloge dans la joie de tous ceux qui l'environnent ; il ne connoit le droit de propriété , qu'à la faculté de donner & de soulager ; il ajoute , à ce qu'il donne , des manières si douces & si consolantes , qu'il change presque la nécessité des autres en bonheur , & leurs besoins en plaisirs ; il raproche , par son humanité , cette distance momentanée que la Providence semble mettre entre le riche & l'indigent ; il prévient avec zèle ; il donne de la confiance aux timides ; il les dispense , quand il le peut , de ces tristes aveux qu'arrache la dureté de la situation , & que les honnêtes gens malheureux dissimulent longtems ; enfin , il aplanit le chemin de ses biens & de ses faveurs. Le vrai Libéral n'est point un ambitieux , qui sacrifie un vil intérêt à des honneurs frivoles ; ce n'est pas un voluptueux qui veut trouver , par ses largesses , des apologistes de sa conduite ,

duite, & des flatteurs dans ses passions; ce n'est pas un hypocrite, qui répand sous l'espoir d'acquérir; ce n'est pas un sensuel, que l'amour des plaisirs rend prodigue, & dont la libéralité cruelle cherche à tenter l'innocence malheureuse. Ces différentes espèces de prodigalités sont des crimes; la Raison les refuse, & la saine Morale les condamne.

A R T I C L E XX.

De la Reconnoissance.

CE sont les vertus qui font le véritable lien des Sociétés, elles s'excitent mutuellement; & leur émulation est d'autant plus vive dans les cœurs, qu'elles sont desintéressées. Ainsi, quoique la libéralité ne recherche point les hommages de la reconnoissance, & qu'elle fasse ressentir la plus vive satisfaction par les seuls actes qu'elle produit, ceux qui

qui reçoivent des bienfaits n'en doivent être que plus touchés. Mais en quoi consiste la reconnoissance? Quelle est la mesure des sentimens qu'elle inspire? Doit-elle être sans bornes? Il seroit triste de trouver des bienfaiteurs à si haut prix. Je pense qu'il vaudroit mieux y renoncer; & je renverrois à Maroc, pour y acheter des esclaves, des protecteurs qui exigeroient au-delà de ce qu'un galant-homme se doit à lui-même. Les premiers sentimens d'un homme reconnoissant, c'est de ne rien faire qui puisse blesser la délicatesse du bienfaiteur; toujours prêt à lui sacrifier ses propres bienfaits, avec la fortune dont ils ont pû être la cause, & même sa vie selon l'occasion, il ne se réservera rien que ce que son propre honneur lui ordonne de conserver; il ne se croira point obligé d'être un lâche flateur, ni un bas complaisant, encore moins l'agent de ses passions; il saura distinguer les droits de la reconnoissance, & ne leur sacrifiera pas

pas ceux des autres vertus. Souvent on se plaint, dans le monde, des ingrats, & je suis persuadé que le nombre en est grand : mais il en est souvent d'eux, comme des femmes dont les maris se plaignent : ces derniers ne se vantent pas de tous les caprices & de toutes les injustices qu'ils leur font essuyer. Je suis bien éloigné de vouloir favoriser ou excuser l'ingratitude, je connois peu de vices plus odieux ; mais je suis persuadé que la hauteur & les reproches des bienfaiteurs, contribuent autant à les multiplier, que la bassesse de certains cœurs. Je ne dis pas qu'il ne convienne d'avoir beaucoup de tolérance pour les imperfections de ceux à qui l'on doit beaucoup ; mais il ne faut pas qu'elle soit portée jusqu'au point d'en être regardé comme le complice : en pareil cas, j'aurois mieux restituer tout, & bien au-delà, & reprendre ma liberté. Les personnes qui veulent faire ce qu'on appelle fortune dans le monde, s'accommoderont

deront peu de ces maximes ; elles les trouveront dures , & peut-être contraires à leurs desseins. Ceux qui prétendent , par leur crédit ou par leur opulence , soumettre ceux qui en dépendent à suivre tous leurs caprices , n'en seront pas satisfaits. Mais j'écris pour former un galant-homme ; & je soutiens , avec tous ceux qui le sont , que ce titre exige de lui de préférer une honnête indigence à la honte. On voit encore des gens en place penser avec dignité , & l'on remarque avec plaisir que leur protection & leurs bienfaits font honneur à leur discernement & à leur probité.

ARTICLE XXI.

Du titre de Philosophe.

CETTE qualité , dont on s'honoroit autrefois , est dégénérée parmi nous : on n'entend presque plus par ce
H nom ,

nom, que celui d'un indifférent sur les évènements les plus intéressans de la Patrie. Un Philosophe, selon la notion commune, veut dire aujourd'hui une espèce de Misantrope, qui sacrifie à l'amour de sa liberté, les modes, les usages, & une partie des devoirs de la Société, sous le prétexte de l'abdication des richesses & des honneurs; il ne fait rien pour les acquérir ou les mériter, mais il critique & condamne ceux qui les obtiennent: c'est un Cynique moderne, qui fait concilier un nombre de privations de certains agrémens qu'exige la Société, pour mieux goûter l'espèce de volupté qui le flatte: il évite de se trouver à de grandes tables & aux fêtes publiques, mais il se réserve le plaisir de blâmer ceux qui s'y trouvent: son attention principale est de s'éloigner de la manière de vivre la plus usitée: sur le principe de tout ramener à la simple Nature, il n'accorde presque rien à la Raïson ni aux Bien-séances: il affecte, sur
les

les pures idées , le même *singularisme* que sur les objets matériels : il voudroit penser à part , & ne trouver personne de son opinion , tant il appréhende d'être la copie de qui que ce soit : il s'éloigne , sur la Religion , sur la Politique , de ce qu'il appelle les sentimens vulgaires : il ne vit que pour lui seul ; & voilà la plupart du tems le personnage que le Public nomme un Philosophe. L'avoir dépeint , ou avoir démasqué ce faux personnage , c'est avoir prouvé qu'un galant-homme doit éviter de lui ressembler. Je sai qu'il y a des Philosophes d'une autre espèce , mais ils ont tellement l'air des honnêtes-gens du monde , qu'on n'apperçoit pas ce qui les distingue : ils opposent une grande fermeté d'ame aux divers accidens de la vie , mais ils ne négligent rien de tout ce que la prudence enseigne pour s'en garantir. Sans être jaloux des honneurs , sans être envieux des richesses , ils sont certains d'obtenir les uns , & de jouir raisonna-

H 2

blement

blement des autres, si le choix des honnêtes moyens, dirigés par une sage émulation, suffit pour cela. Sans être la dupe des préjugés populaires, ils savent s'assujettir, quant à l'extérieur, aux modes & aux usages: ils tolèrent ce qui doit l'être, & respectent ce qui est respectable. Discrets, & retenus dans leur conversation, ils n'affectent, dans l'expression ni dans le fond des choses, aucune singularité. S'ils ont quelques idées particulières & supérieures aux idées communes, ils les communiquent sans orgueil, ne perdant jamais de vue la foiblesse de l'esprit humain; &, comme ils ont connoissance que la plupart des grands-hommes ont été séduits par de brillantes erreurs, ils se défient toujours de leurs propres réflexions, surtout quand elles sortent de l'ordre commun, & ne les proposent qu'avec modestie. D'ailleurs, ils sont honnêtes, compatissans, bons citoyens, bons pères de familles; & leur philosophie ne les

les conduit pas à ce détachement ridicule, qui expose souvent leur famille à manquer du nécessaire. Ils tiennent constamment à tous les grands principes, en séparant le faux accessoire qui n'est pas dans l'analogie; & n'admettent rien d'indigne de la Raison, quoique soumise à une Autorité supérieure & légitime. Les Philosophes de ce caractère sont véritablement sectateurs de la Sagesse; mais ils ne la font pas consister dans une reprobation générale de tout ce qui se pratique dans le Monde. Ils se servent de leur discernement, & conformément leurs actions & leurs démarches à la vertu. Plus occupés que les autres hommes à augmenter les lumières de leur esprit, & à puiser dans les bonnes sources, ils évitent volontiers ce qui pourroit les distraire: économes de leur tems, ils auroient regret de l'abandonner à mille frivolités qui font l'occupation de tant d'autres. Voilà leur caractère distinctif; mais ils sont de véri-

tables Philosophes , sans en rechercher la réputation ni le nom. Un galant-homme ne doit point craindre de l'être à ce titre , ou , pour mieux dire , le galant-homme & le philosophe de cette espèce font la même chose.

ARTICLE XXII.

Du desir de faire fortune.

IL est naturel à l'homme de se procurer les nécessités de la vie , & chacun peut tirer de sa profession tous les avantages légitimes , comme étant les fruits de son industrie & de ses travaux. Ces avantages sont proportionnés par la différence des états , qui , pour le soutien & la félicité de la Patrie , sont distingués en différens ordres. Ce n'est pas ordinairement la nécessité des choses qui en règle le prix ; & c'est un grand bien , que ce qui est absolument nécessaire , est or-

ordinairement commun , & par conséquent à un prix raisonnable. Ceux qui exercent les Arts mécaniques sont assurés de leur subsistance par le besoin continuel qu'on a d'eux ; leur profit est proportionné au genre de vie qui leur convient , & au degré d'intelligence de leur profession. Ceux qui exercent les Arts libéraux avec une certaine supériorité , doivent mériter , par leurs ouvrages , des distinctions & des récompenses équivalentes ; ce sont ordinairement les Seigneurs & les Riches qui profitent de leurs veilles. Rien n'est plus juste , & même plus utile , que de les voir se piquer d'émulation pour donner de l'occupation aux grands Maîtres dans tous les genres : c'est à eux qu'il appartient de faire orner leurs palais & leurs maisons de tout ce que l'Architecture & la Peinture enfantent de plus beau : c'est à eux à animer le ciseau des Sculpteurs : mais ils doivent en même tems justifier la justesse de leur goût , en payant noblement

ceux qui le satisfont. Je suppose cependant que les prodiges de l'Art ne soient point achetés aux dépens des créanciers, & que les ornemens d'une maison n'altèrent point les fonds nécessaires à des usages plus étroitement liés aux devoirs de leur état.

La générosité, que je tâche d'inspirer aux Seigneurs en faveur des célèbres Artistes, produira peu de fortunes dignes d'envie. Premièrement, les grands-hommes de ces professions-là sont rares; secondement, ils emploient quelquefois plus de tems à exécuter un beau morceau, qu'il n'en faut pour faire fortune en suivant une autre carrière. Je n'ai donc rien de précis à déterminer sur le prix de ces chefs-d'œuvres dignes de la postérité: il y a une certaine perfection dans les choses qui ne s'apprécie point, les besoins de l'Artiste, & la noblesse de la Personne qui le met en œuvre, concilient cela.

Je ne m'exprime pas de-même sur
cer-

certaines professions dans l'Etat, dont les fonctions accompagnées de détails obscurs, qui dérobent aux yeux l'origine de ces fortunes qui étonnent par leur rapidité & par leur grandeur: c'est, je l'avoue, à l'égard de ces fortunes-là, qu'on a droit de former tout au moins des soupçons contre la plupart des moyens employés à la faire. Je conçois que la fortune d'un homme peut être mesurée sur l'utilité de ses talens, & que c'est à tort qu'on se scandaliseroit de voir jouir abondamment des commodités de la vie, celui qui auroit contribué à la félicité publique, en tout ou en partie: mais lorsqu'on voit jouir des mêmes avantages, des hommes dont l'intelligence bornée n'a eu pour objet que la multiplication réitérée de leurs revenus particuliers, & qu'il sera facile de prouver que leur opulence n'est que l'effet de l'épuisement d'une Province, ou de plusieurs Familles, je ne pourrai m'empêcher de murmurer: ils savent or-

dinairement mieux que ceux qui en font les victimes, les ruses & les bas artifices dont ils se font souvent servi: l'art d'employer ces ruses & ces artifices, est décoré du nom d'esprit, de celui de savoir-faire; & quelquefois l'indifférence, ou le mépris du Public pour un homme qui a dédaigné de s'enrichir de la sorte, sert d'apologie à ceux qui pensent & agissent autrement. L'éclat des richesses, le faste imposant, font insensiblement illusion; & l'on suppose à la fin, sans s'en appercevoir, des vertus & de la probité à ceux qui font ce qu'on appelle une belle dépense.

Je serois bien fâché que le galant-homme à qui je parle, pût être tenté de faire fortune au même prix: je consens que dans la profession qu'il exercera, il n'oublie rien de tout ce que la pénétration de son esprit, son activité, sa vigilance, exigeront pour en bien connoître les devoirs, & les remplir: & si l'emploi, par lui-même, est de nature
à lui

à lui rapporter fidèlement, & sans préjudice d'autrui, les biens de la fortune, je lui recommande d'en jouir d'une telle manière, que ce qu'il doit à son rang & à la dignité de sa place, puisse s'accorder avec l'équité, la modestie & la charité.

ARTICLE XXIII.

De la faculté de faire des Vers.

RIEN n'est plus séducteur que de travailler, pour ainsi dire, sous les ordres de l'imagination ; c'est une souveraine agréable, presqu'indépendante de la mémoire & du jugement : elle laisse à ses sujets la liberté de leurs caprices ; ils peignent d'après nature, ou d'après leurs idées ; ils forment des images ; ce sont des espèces de créateurs ; & l'amour-propre n'est jamais plus satisfait, que lorsqu'il a lieu de croire qu'il est

in-

inventeur: c'est ce qui arrive aux Poëtes.

On voit bien que je ne parle pas ici de ces simples Versificateurs, qui n'ont rien fait que suivre de loin les pas de leurs prédécesseurs, & qui, à la faveur de quelques nouveaux épisodes, n'ont fait qu'exposer les mêmes objets, avec perte de leurs traits naturels: je parle de ces véritables Génies à qui le Ciel a donné en partage une portion de ce feu céleste qui se communique à leurs ouvrages. Il est presque inutile de demander s'il est convenable à un galant-homme d'être de ces sublimes esprits: outre qu'un siècle est heureux lorsqu'il en a produit un ou deux dans chaque genre, l'ascendant qui les domine, les entraîne avec tant de rapidité, qu'il seroit plus facile de s'opposer à la véhémence d'un torrent, qu'à celle de leur panchant. Ce n'est donc pas pour eux que j'écris, qu'ils suivent leur destination. Je parle de ces personnes chez lesquelles la vivacité n'est

n'est point assez forte pour les empêcher d'entendre les conseils de la Raison: ce mélange de phlegme, avec le génie poétique, n'en fera jamais que des Auteurs médiocres: ils pourront faire de jolies choses, jamais de grandes; & leur réputation passagère leur acquérera plutôt du ridicule que de la véritable gloire, s'ils font d'une profession qui exige plus de solidité que d'enjouement.

Un galant-homme qui exerce dans l'Etat un emploi distingué, doit se garantir de l'attrait de faire des vers, & se défier du goût qu'il a pour la Poésie. J'approuve qu'il ne néglige rien pour sentir toute la finesse & toute la sublimité des expressions poétiques; qu'il connoisse assez les règles de la Poétique, pour admirer ceux qui ont su les mettre en usage. Mais le Public diminueroit la bonne opinion qu'il a de lui, s'il le voyoit mêler indiscrettement les occupations importantes de sa profession, avec les fictions ingénieuses qui caractérisent les Poètes.

Per-

Personne n'est plus persuadé que je le suis, qu'on peut concilier le goût de faire des vers, avec les vertus qu'exige la Société; mais il y a une sorte de décence qui ne permet pas à de certains hommes d'employer leurs momens à des sujets aussi frivoles. Que pendant les jours d'un loisir permis, que dans les délassemens d'une vacance, un galant-homme s'amuse à mettre en vers, ou quelque aventure agréable, ou des réflexions inspirées par la tranquillité de la vie pastorale, je n'y trouverai point à redire. Je suppose que ces petits ouvrages ne respireront que la délicatesse, & ces mouvemens du cœur & de l'esprit qui n'offensent, ni la pudeur, ni l'honnêteté: mais, malgré le succès de ces ingénieux travaux, je souhaite qu'un galant-homme soit sobre pour en mériter de pareils, & qu'il n'attende un solide honneur que de l'exercice de sa profession.

A R.

ARTICLE XXIV.

De la demangeaison de parler.

LEs grands parleurs sont les fléaux de la Société : quand même il seroit possible qu'ils pûssent concilier la justesse de l'expression, la précision des idées, un certain ordre qu'exige la Raison, avec l'abondance ou la profusion de leurs paroles, ils n'en seroient pas moins insupportables : ces sortes de personnes n'ont ordinairement rien aprofondi, & contents de la superficie des choses, ils en discourent avec la même légèreté qu'ils les ont parcourues. Quel martyre pour une personne accoutumée à penser juste ! C'est une voix fausse, qui se fait continuellement entendre à une oreille délicate. Il y a un ton de conversation pour les gens sensés, c'est un grand hazard lorsqu'un grand parleur le rencontre :

mais,

mais, en tout cas, il ne le garde pas longtems; & ces dissonances subites où il tombe nécessairement, le rendent encore plus insoutenable que s'il n'en étoit point sorti. Malgré le ridicule de ce portrait, le monde est plein de ces originaux; une malheureuse & stérile abondance les produit; une sottise vanité les entretient, & rien ne les corrige; ils prennent cette loquacité pour de l'esprit. Et qui est assez modeste pour renoncer à la réputation d'avoir de l'esprit? Le poids de cette prolixité, tout pesant qu'il est, n'est pas le seul inconvénient qu'en ressent la Société; il la prive souvent de la satisfaction d'entendre des choses agréables & instructives: doublement ennemis de la Raison, les grands parleurs l'étouffent par leurs insipides paroles, & s'opposent à son progrès par l'impossibilité où ils réduisent les personnes sensées d'oser placer un mot, crainte de prolonger la fade & prolixe monotonie dont ils sont déjà accablés. Ce n'est pas seulement

lement dans les conversations que ce génie infortuné s'introduit, on le remarque aussi dans beaucoup de Livres. Eh! combien n'en citerois je pas, si je ne m'étois défendu de blesser qui que ce soit! On le trouve aussi dans les Discours publics en tout genre; & cette lâcheté de stile est toujours la marque infailible d'un esprit sans vigueur & sans dialectique. On peut se garantir de l'ennui que causent ces sortes d'Auteurs, en ne lisant pas leurs Livres; & de ces Orateurs, lorsqu'on n'est pas obligé de les entendre, par une bienfiance cruelle; auquel cas je plains les auditeurs de bon goût, à moins qu'ils ne puissent, sans indécence, s'abandonner au sommeil. Mais, pour les grands parleurs, hélas! on les rencontre par-tout: il semble même qu'ils persécutent avec plus de fureur ceux qui les redoutent, que ceux qui ne sont pas si sensibles à leur contagion. Faut-il se priver de la bonne compagnie pour éviter ce fléau? Ce seroit

I

une

une cruelle extrémité. On ne laisse pas de se promener malgré les insectes, & l'on fait bien.

ARTICLE XXV.

Du Goût & de la Critique.

JE n'ai pas dessein de réveiller les anciennes disputes sur le Goût: chaque Peuple se pique d'avoir le meilleur: si l'affaire pouvoit se décider par les plus excellens Génies de chaque Nation, il y a lieu de croire qu'ils pourroient fixer ce qu'on doit entendre par le Goût, & qu'ils seroient bientôt d'intelligence: mais leur décision ne détruiroit pas les préjugés; & les Esprits du second ordre en appelleroient toujours au goût National, sans égard à la nature des choses, qu'il est cependant nécessaire de consulter pour rectifier son opinion.

Le goût des Nations n'est que l'expression

pression de leur caractère. La Nature parle le même langage à tous les Peuples; mais ils l'interprètent selon la disposition de leurs organes, de leurs mœurs, de leurs usages, & de leur sentiment. De cette différence nait la variété des images du même objet; elles sont toutes vraies, relativement à ceux qui les font; de manière que si leurs juges sont affectés de-même, ils ne manqueront pas d'applaudir, & de les trouver fidèles, parce que ces images sont dans le ton de leurs sensations & de leur intelligence.

Qu'un Poëte ou un Peintre, dont la froide imagination se communiquera nécessairement à leurs ouvrages, soient ensuite jugés par des personnes à l'unisson de leur sentiment, je suis persuadé que ces arbitres leur seront favorables: mais si au contraire ils sont jugés par des esprits dont la conception prompte & hardie va presque toujours au-delà de la Nature, ils leur paroîtront insipides,

insupportables. Ceux qui se trouveront dans un degré de température , également éloignés des excès , doivent avoir le jugement plus sûr ; ils verront , avec précision , ce qui manque à l'image du Peintre ou du Poëte pour imiter la Nature ; & , sans les rejeter absolument , ils remarqueront avec justesse ce qu'ils auroient dû ajouter.

En parlant du Goût , je viens de tracer naturellement l'idée d'un Critique raisonnable ; mais , avant que de l'exposer au grand jour , j'ai encore des réflexions à faire sur le Goût.

C'est une vanité aux Nations , que de vouloir dominer sur le goût des autres , au point de juger mauvais ce qui ne se rapporte pas au sien , ou ce qui s'en éloigne ; & toutes les Nations sont plus ou moins susceptibles de cet orgueil. On peut assurer qu'elles ont toutes tort & raison ; tort , parce qu'il n'y a point de goût National qui n'ait quelque chose de bon relativement à la Nation ; raison ,
parce

parce qu'il n'y a point de goût National assez parfait pour qu'il ne laisse rien à desirer. Qui osera être l'arbitre entre deux Peuples également cultivés par les Arts & par les Sciences? Avec les meilleures dispositions dans l'esprit & dans le cœur, n'a-t-il pas à redouter les préjugés de son goût & de son caractère, formé d'après ceux de sa Nation, avant qu'il fût en état de définir le Goût? Et, malgré lui, ne penchera-t-il pas toujours au préjudice de ce qui lui est étranger?

Je sai qu'il y a des règles, & que ces règles ne sont autre chose que la Nature exprimée par la Raison: mais, quoique la Nature soit à peu près la même dans tous les tems & dans tous les lieux, nous voyons cependant que les hommes, dans tous les tems & dans tous les lieux, n'en tirent pas les mêmes avantages: tantôt ils la rendent avec trop de grossièreté, dans de certains Pays ils la défigurent par de faux ornemens: quelquefois ils la spiritualisent, pour ainsi dire, desorte

I 3

qu'on

qu'on ne l'apperçoit plus : enfin , rien n'est si rare que de la voir rendre avec cette noble simplicité , & cette élégante naïveté qui fait son véritable caractère. Il nous reste , pour tous les genres , quelques modèles de ce bon goût : ceux qui les étudient , sont ordinairement ceux qui réussissent le mieux ; mais c'est le petit nombre. D'où vient donc que ce bon goût ne frappe pas généralement , & n'assujettit pas tous les esprits ? Certainement la faute ne vient pas de la Nature ; viendrait-elle de ce que les hommes appellent leur Raison ?

Si , par la Raison , on entendoit toujours cette faculté de l'esprit , cette puissance de l'ame qui discerne le bien du mal , le vrai du faux , on ne pourroit pas l'accuser de s'opposer au bon goût : mais comme l'expérience nous apprend que nous l'assujettissons à nos sens , & la rendons leur esclave , delà vient qu'elle est souvent un guide trompeur : obscurcie par nos passions , asservie sous de
faux

faux préjugés, gâtée par l'amour-propre qui nous domine, il arrive, par un changement funeste, que ce flambeau, qui devoit nous conduire, ne sert qu'à nous égarer; & cet égarement est d'autant plus long, qu'on ne peut s'en retirer que par le sacrifice de tout ce qui nous flatte, je veux dire, de nos opinions & de nos sentimens.

On peut juger, d'après cet exposé, s'il est bien facile de concilier l'idée des Nations sur le Goût. La Raison des Orientaux gouvernée par les passions du climat, n'est point la Raison des Peuples du Nord assujettis aux mœurs & aux sensations du leur; ils sont frappés inégalement des mêmes objets: il faudroit que, de part & d'autre, ils abandonnassent leurs préjugés; c'est l'unique moyen qui leur reste pour revenir au vrai.

Je conviens que, dans tous les Pays policés, il y a toujours eu de certains génies privilégiés, dont l'intelligence a eu assez de courage pour secouer le joug du
 I 4 goût

goût National; ils ont été suivis par un petit nombre de disciples: mais la voix de la Multitude étouffe celle de la Raison, & les goûts Nationaux dominent toujours, sans qu'aucune Nation soit en état de décider sans appel auquel on doit se tenir.

Tout bien réfléchi, je ne voudrois pas assurer que cette diversité de goût & de sentiment fût un defavantage dans le Monde; il est peut-être la source de l'émulation des Peuples. Chacun cherche à perfectionner son idée; & c'est du résultat de ces rivalités & de ces efforts, qu'a dû naître le Beau: car, tout simple qu'il est, il ne faut pas s'imaginer qu'il en soit plus facile à trouver. Ce n'est que par succession de tems qu'on rejette l'inutile, & qu'on ne retient précisément que ce qu'il faut, pour présenter aux yeux les chefs-d'œuvres des Arts & des Sciences.

Je suppose, pour un moment, que tous les Peuples fussent d'accord sur le,
Goût,

Goût, tout seroit, par exemple, uniforme pour les yeux dans l'Architecture; tout le seroit pour l'oreille dans la Musique; tout le seroit dans la méthode pour traiter les différentes Sciences; &, dans la supposition, il faudroit que l'organisation des hommes, le degré des passions & des sentimens, & le caractère des mœurs, fussent toujours égaux, sans quoi cette uniformité de goût ne pourroit subsister. Un goût universel & constant est donc une chimère, à laquelle il faut renoncer par raison & par utilité. Indépendamment de certains principes, dont on ne s'écarte point sous peine de renoncer au sens-commun, il y a un goût & un ton dans chaque siècle, auquel on ne peut se dispenser d'accorder quelque chose. Le vrai point consiste à faire cette adroite conciliation entre les excellens modèles de l'Antiquité, & le goût dominant: c'est une espèce de Traité entre le Jugement & la Mode. Un Critique habile & sage se ga-

rantira de ce stile impérieux & despotique, plus capable de révolter que de ramener.

Il étoit nécessaire que j'opposâsse ces principes préliminaires sur le Goût, avant que de donner mes réflexions sur l'usage de la Critique, & sur la manière dont je desiré qu'un galant-homme juge des Auteurs & de leurs ouvrages. Malgré la variété de sentiment que je remarque entre les hommes sur le même sujet, je me suis apperçu de deux choses principales; la première, qu'il y en a plusieurs qui décident, non par l'ouvrage, mais par la prévention où ils sont pour ou contre l'Auteur; & cette prévention vient presque toujours du rapport de leurs propres mœurs, avec celles de ce personnage; la seconde, c'est que, malgré cette variété d'opinion, & malgré le succès passager de certains Livres, la décision d'un petit nombre de personnes qui réunissent de la probité avec de l'esprit, fixe cependant l'idée qu'on

qu'on doit en avoir : & c'est presque toujours à ce jugement, qui prévaut à la fin, que la Postérité s'en rapporte.

Je veux donc qu'un galant-homme soit de ce nombre-là : je souhaite que la foule des aprobateurs ne lui impose point, & qu'il soit assez ferme pour conserver sa raison au milieu des éloges, prodigués assez souvent mal à propos. Il seroit peut-être téméraire, dans ces premiers tems d'illusion, de vouloir s'opposer directement à une approbation tumultueuse, qui, à la manière des échos, se multiplie. Il lui suffit de ne point laisser corrompre ses réflexions, & de les placer avec discrétion. Le tems de la raison reviendra, l'enchantement sera dissipé, & la plupart des admirateurs seront honteux de s'être laissés éblouir ; c'est ce que j'ai souvent vu arriver.

La Critique a toujours deux objets, le fond & la forme. Lorsqu'un Livre pèche par le fond, soit par la nature de la matière, soit par les principes, quand,
par

par exemple, il blesse la Religion, les Bonnes Mœurs, & le Gouvernement, la meilleure & la plus prompte critique, c'est de le rejeter, lors même que d'ailleurs il feroit revêtu des agrémens du stile. Un galant homme n'associe jamais son esprit avec des sentimens scandaleux, libertins, & téméraires. Si le fond d'un Ouvrage est bon, & que l'Auteur pêche par l'expression ou par la méthode, c'est alors qu'un galant-homme doit user de son discernement: mais il ne doit jamais le séparer des égards qu'exige la bienséance; il doit bien prendre garde que, dans ces occasions, son jugement ne soit que l'esclave ou l'écho de sa vanité, & que ses remarques critiques ne soient plutôt un développement de sa jalousie, que de son zèle pour la justesse & le bon goût. Comme personne n'a droit de se flater du don d'infailibilité, sur-tout en pareille circonstance, un homme prudent s'explique toujours d'une façon à se préparer, de la part de ceux

ceux qui ne penseront pas comme lui, la même modération qu'il aura exercée envers les autres.

Lorsqu'un galant-homme aura le cœur rempli de ces sentimens, je ne craindrai plus qu'il fasse usage de la Critique, j'aurai bonne opinion de ses lumières; & je pousseraï si loin l'indulgence pour lui, que je lui accorderai la liberté de lire plusieurs Ouvrages, que je croirois fort dangereux dans les mains de Lecteurs moins bien disposés; je suppose, d'ailleurs, qu'il ait l'esprit aguerri contre les sophismes, & qu'il l'ait d'assez bonne trempe pour n'être pas séduit par une fausse dialectique. Chacun doit s'éprouver soi-même, & sentir sa foiblesse ou sa force. Rien n'est plus indiscret, que de se livrer, par pure curiosité, à des lectures supérieures ou à notre intelligence, ou à nos connoissances. Il faut toujours marcher avec ordre, & ne jamais exposer la réputation de son jugement, encore moins le respect qu'on doit

doit à la vérité, par le desir téméraire de parler ou de s'initier trop brusquement dans ce qu'on ignore pour le fond, sur-tout si les matières sont importantes.

ARTICLE XXVI.

De la Cour.

ON ne peut exercer les fonctions importantes de l'Etat, sans avoir des relations avec la Cour, & sans même être obligé d'y comparoître quelquefois. Il est donc très essentiel de connoître le génie & les mœurs d'un Pays dans lequel on est obligé de voyager ; il faut d'abord, autant qu'il est possible, n'y point apporter l'air étranger. Ne suis-je point téméraire d'oser ajouter quelques réflexions à ce qu'ont dit là-dessus nos plus grands Maîtres ? Le sublime, & peut-être trop pénétrant *La Rochefoucault*, le juste & prudent scrutateur *La Bruyère*,

Bruyère, & l'enjoué Philosophe *Dufresny*, se font expliqués, les uns si savamment, & l'autre si agréablement, que je commence par renvoyer celui pour qui j'écris à la contemplation de ces originaux. Quant aux portraits qu'en ont donné la plupart de nos Orateurs, ils sont plus capables d'effrayer les vertus, que de les encourager. „ Quel est
 „ l'homme raisonnable qui oseroit appro-
 „ cher de la Cour, s'il étoit vrai qu'el-
 „ le fût toujours, malgré son instabilité
 „ & ses changemens, une région d'in-
 „ trigues cachées, de perfidies téné-
 „ breuses, d'une méchanceté profonde
 „ & réfléchie: où on respecte sans esti-
 „ mer, on applaudit sans approuver, on
 „ sert sans aimer, on nuit sans haïr; &
 „ où les qualités nécessaires pour s'a-
 „ vancer, sont un obstacle qui empêche
 „ de parvenir: où vous n'évitez le mé-
 „ pris, que pour tomber dans la haine:
 „ où le mérite modeste est oublié, par-
 „ ce qu'il ne s'annonce pas: où le mé-
 „ rite

„ rite qui se produit est écarté, opria-
 „ mé, parce qu'on le redoute: où, par
 „ conséquent, il ne peut y avoir de mé-
 „ rite? ”

On fera donc bien de ne regarder ce tableau, & autres pareils, que du côté du coloris: il n'y faut chercher ni la justesse, ni les proportions, ni la vérité. Si ce portrait étoit d'après nature, il n'y a point d'honnête-homme à la Cour qui pût s'y soutenir, & qui osât l'entreprendre sans témérité. Rapprochons-nous donc de la Nature; &, en faveur du vrai; sacrifions le merveilleux des expressions, contentons-nous de peindre avec autant de candeur que de simplicité.

La Cour n'est pas plus vicieuse que les Villes; les hommes qui la composent, sont de même nature que les autres; les Grands-Seigneurs, & ceux qui la fréquentent, sont faits à l'air du pays, ils en connoissent les mauvaises influences, & quelquefois ils s'en retirent à propos:
 ceux

ceux qui n'y font que voyager, font, la plupart du tems, instruits du calme & des intempéries du climat: à l'exemple de ceux qui doivent parcourir les mers, ils ont la précaution de se munir de tout ce qui est nécessaire dans la tempête: si le vent de la faveur souffle, ils cheminent; si les vents sont contraires, ils se tiennent au port; mais s'ils sont déjà embarqués, ils vont quelquefois se briser contre un rocher. Séparons l'allégorie de la chose même: rien n'est plus simple que le sens de cette image; mais les hommes aiment le brillant, & on leur en donne. La Cour n'est donc que le lieu où réside un Souverain, les Seigneurs de son Royaume, & ses Ministres: c'est-là que se traitent d'abord secrettement toutes les affaires de l'Etat; les ordres qui en émanent, n'en annoncent pas toujours la cause: c'est delà que s'explique la volonté du Souverain, c'est-là que se distribuent toutes les graces & toutes les faveurs. En

K

faut-

faut-il davantage pour y conduire tous les ambitieux, & pour mettre en mouvement toutes les passions propres à leur dessein? Ils y font jouer eux-mêmes cet esprit d'intrigue, qu'on reproche à la Cour: la contagion, dont on s'y plaint, y est apportée, la plupart du tems, de dehors; & les Cours seroient plus tranquilles & plus sincères, si l'importunité des intrus ne forçoit pas la plupart des personnes qui la composent, à affecter des vertus qu'ils n'ont pas toujours.

Je n'ai pas dessein de faire l'apologie des fausses caresses dont on entretient à la Cour les fausses espérances des sollicitateurs; mais aussi, l'espèce de persécution, & la persévérance indiscrette de la plupart, contraignent souvent les meilleurs caractères à faire usage de cette fausse politique; car il faut opter entre elle ou la misantropie. Mais la politesse dans laquelle les Seigneurs sont élevés, donne souvent à leur refus un air favo-

favorable , dont les imbéciles sont la dupe. Quand on connoit ce langage, on n'a pas plus de droit d'y compter que sur la formule de la fin de toutes les Lettres , qui finit par nous assurer qu'on est notre serviteur : terme usité qui ne signifie pas plus , & encore moins qu'une révérence.

Voilà donc comme je pense qu'on doit définir la Cour, & comme il est à propos que la regarde celui qui par état a lieu de juger qu'il sera obligé d'y paroître.

La Cour est la demeure respectable du Souverain: c'est-là qu'avec ses Ministres il décide des grands intérêts de l'Etat, & que la Noblesse reçoit les distinctions dûes à son mérite & à son rang: c'est-là que les vertus, les talens, & les services des personnes en place, sont appréciés & récompensés: c'est aussi delà que partent les disgraces & les effets du mécontentement. Comme le Maître est le centre de tous les

K 2 respects

respects & de tous les hommages , il est aisé de concevoir que tant de rivaux rassemblés qui s'efforcent de plaître , poussent l'émulation jusqu'à l'envie : mais comme cette dernière passion , déjà honteuse par elle-même , le seroit bien davantage si celui qui s'y livre étoit sans mérite , il arrive que d'une mauvaise source on voit sortir des talens aussi avantageux à l'Etat , que s'ils avoient une plus noble origine. Cette rivalité des Seigneurs se communique au cœur des Femmes ; & l'oïveté , presque continue où l'usage & la délicatesse de leur sexe semblent les avoir condamnées , occasionnent souvent ce qu'on appelle des tracasseries de Cour. Le Souverain dédaigne presque toujours de connoître ces minuties , qui font la plus sérieuse occupation des inutiles de la Cour , à moins qu'elles ne fussent poussées au point d'acquérir quelque réalité , dont l'influence s'opposeroit au bon ordre. Dans ces circonstances , le Maître les

dissipe

diffipe par un seul acte de sa volonté. Le ton du Monarque règle celui de la Cour. A ne juger des Courtisans que par l'extérieur, rien n'est ordinairement plus aimable ; ils ont l'expression plus fine & plus agréable que les personnes de la Ville, mais je ne voudrois pas assurer qu'ils aient plus d'esprit. La haute Noblesse n'est pas plus privilégiée que les autres hommes sur cet article : l'habitude où ils sont de paroître au grand jour ; leur donne un air facile & imposant, qui peut intimider la modestie d'un simple galant-homme : mais un peu de réflexion rétablit bientôt un esprit judicieux & pénétrant ; & les découvertes qu'il fait, lui aprennent bientôt, qu'aux bienséances près, & aux égards qu'il leur doit, il peut mesurer sa raison avec leur discernement.

Les Ministres sont une classe particulière, & la présomtion est toujours en faveur de leurs lumières : ce sont ordinairement des hommes éprouvés par

l'exercice des plus importantes fonctions, & qui sont parvenus par degrés, à celle qu'ils occupent. La Cour & la Ville sont rarement dans les dispositions d'esprit nécessaires pour porter un jugement solide de leur capacité: c'est à leur égard, principalement, que la passion ou les préjugés s'exercent, & rarement l'équité.

L'homme, pour qui j'écris, prévenu par ces connoissances préliminaires, de la constitution des Cours, n'en voudra pénétrer les intrigues, que pour se parer de leur mauvais effet; il ne leur opposera que des vertus & de la fermeté; &, méprisant d'entrer dans les cabales, il ne connoîtra qu'un moyen pour faire sa cour: c'est son devoir. Je ne trouve point du tout impossible de concilier la politesse, les égards, les ménagemens avec les vertus: c'est une fausse opinion, que de croire qu'elles sont étrangères dans ce Pays; c'est un préjugé dont un galant-homme doit se dé-

défaire. La confiance que je cherche à lui inspirer, ne doit pas le dispenser d'être sur ses gardes: il doit être attentif à distinguer les hommes dans un lieu où la beauté du vernis rend presque tout égal: mais la réputation des hommes est connue, ou elle n'est pas toujours assez équivoque pour faire tomber en défaut.

Je suis donc du sentiment, qu'un galant-homme ne recherchera jamais, par un empressement déplacé, à vouloir se faire connoître à la Cour; mais il ne doit point craindre d'y paroître, si les fonctions qu'il exerce exigent de lui des relations avec le Ministère: quelque tortueux qu'on lui ait dépeint ce labyrinthe, quand il s'y trouvera, il ne s'égarera point; il pourra n'y pas réussir au gré de l'ambition de ceux qui ne s'intéressent à son élévation que pour leur intérêt particulier: mais sa vertu le ramènera du moins d'où il est parti; il n'en fera, ni fâché, ni surpris, sa modestie l'avoit empêché de lever les yeux plus

haut : le discernement du Monarque l'appellera dans une autre circonstance, & la fortune de l'Etat ne permettra pas que le véritable mérite ne soit pas élevé.

Si le galant-homme à qui je parle est Militaire, il ne confondra jamais les tems; &, sous le prétexte d'un zèle mal placé, il ne passera pas à la Cour celui qu'il doit à la Discipline militaire, & à la réputation des Armes de l'Etat & du Roi. S'il est dans la Prélature, il se conduira avec tant de prudence, que, sans qu'on puisse lui reprocher de manquer aux occasions de rendre ses hommages au Souverain, les Peuples confiés à sa juridiction spirituelle n'auront jamais lieu de se plaindre de son absence. S'il exerce les fonctions de la Magistrature, il n'oubliera jamais que le tems qu'on sacrifie à l'oisiveté des Cours, ou à l'esprit d'Intrigue, est un tems qu'il doit à la Société, & que par conséquent le plus grand moyen de faire sa cour, est de rendre la justice.

J'obser-

J'observerai encore qu'il y a dans toutes les actions des hommes, un air de convenance & d'analogie à leur profession, qu'il faut avoir pour éviter le ridicule. Le Militaire se présente avec un extérieur plus délibéré que le Magistrat; le Magistrat, avec une physionomie de dignité; & le Prélat, avec tout ce qu'il faut pour concilier la modestie avec ce qu'il doit à son état. Je terminerai ce Chapitre délicat par conclure, que la Cour n'est point à redouter pour l'homme véritablement vertueux; qu'elle est infiniment scabreuse pour l'ambitieux; que le mérite, dénué de l'extérieur propre au Pays, peut y recevoir des ridicules; qu'une politique raffinée y conduit quelquefois au précipice; & que, tout bien considéré, l'homme d'honneur n'y doit point se détourner du droit chemin. S'il arrive cependant que la route que j'indique ne soit pas celle de la fortune, il doit agir pour lui-même comme pour le Roi & pour la Patrie; je

su.

K 5

veux

veux dire, qu'il doit sacrifier son propre avancement à sa véritable gloire.

ARTICLE XXVII.

De la Religion.

QUOIQUE, comme je l'ai dit dans mes *Elémens*, tout Chrétien soit obligé de savoir les principes de sa Religion, il y a, sur cette matière importante, une mesure de connoissance proportionnée à l'état & à l'intelligence de chacun. Il est hors de doute qu'un Ecclésiastique ne fauroit être trop instruit, & que toute sa vie doit être partagée entre les fonctions de son ministère, la pratique des bonnes mœurs, & l'étude des livres propres à augmenter ses lumières. Il n'en est pas de même des personnes dévouées aux occupations civiles de l'Etat. Quoique tout Chrétien fasse très bien de se met-
tre

tre à portée par ses lectures de distinguer l'erreur de la vérité, & qu'il doive regarder son esprit comme le guide de son cœur, afin que par ses connoissances il le confirme de plus en plus dans la pratique des vertus, je soutiens cependant, comme une proposition certaine & prudente dans l'usage, qu'un homme sage ne confondra jamais une curiosité dangereuse avec un desir raisonnable d'éclaircir certaines matières. Il y a, pour ainsi dire, un régime propre à l'esprit, comme il y en a un au corps; & de-même que toutes sortes d'alimens ne conviennent pas à tous les estomacs, il est certain que tout genre de lecture ne convient pas à tous les esprits. On ne met pas les poisons au rang des alimens. Il y a certains Livres qui sont pour l'esprit, ce que le Poison est pour le corps; de ceux-là, je n'en parle pas, leur nom seul, celui de leur Auteur, la matière qu'ils traitent, le lieu de leur naissance, les font assez

assez connoître ; & , pour peu qu'un homme ait de discernement & de littérature , il décidera bientôt lui-même de ce qu'il en doit faire.

Le degré de connoissance qu'un honnête-homme doit acquérir sur la Religion , ne peut être mesuré que par sa propre sagacité. Je l'exhorterai cependant à ne point chercher à être initié dans toutes les Subtilités Scholaistiques , à ne point vouloir s'ériger en Arbitre entre deux Ecoles , dont le principe de contrariété venant plutôt de la forme que du fond , est également toléré. Je veux qu'il s'attache à la solidité des principes , qu'il puise dans les sources , & qu'il se mette en état de pouvoir combattre les Adversaires à découvert , sans être obligé de recourir aux argumens d'une Métaphysique trop recherchée , & au-delà de la sphère de l'Esprit-humain. La Religion Chrétienne exige encore plus de droiture que de pénétration , plus de simplicité dans le cœur que de vivacité



cité de conception; elle n'est pas, comme les Sciences humaines, susceptible d'accroissémens en elle-même: toujours la même, son autorité, sa certitude & son étendue, ne dépendent point de nos raisonnemens; elle est appuyée sur des faits, il faut les savoir avec précision: la preuve de ces faits doit être l'objet de nos recherches; & nous avons la consolation de la trouver dans les Saintes Ecritures, dans la Tradition, & dans les Décisions de l'Eglise, seul tribunal infallible, & le seul qui puisse avoir les caractères d'infailibilité.

Lorsque un honnête-homme aura lu tout ce qu'exige le plan que je viens de lui tracer, je ne craindrai plus alors qu'il rencontre dans le Monde de ces génies criminellement téméraires, qui ne sont dangereux que contre les foibles & les enfans; l'extravagance de leurs opinions, le blasphème de leurs expressions, ne doivent pas plus prévaloir contre ses sentimens, que les
 por-

portes de l'Enfer contre l'Eglise: &, s'il leur reste encore quelque étincelle de raison, il s'en servira pour leur faire sentir leur égarement, & la fragilité de leurs principes.

Le Matérialiste confondu, reconnoît sincèrement que sa monstrueuse opinion n'est que l'effet de la crainte, parce que la corruption de son cœur ne peut consentir à reconnoître un Etre souverain Juge de ses actions: son intérêt particulier s'accommode mieux d'un Monde orphelin, que d'un Monde créé par une Intelligence suprême, & gouverné par sa Providence: il ressemble à ces mauvais Sujets qui préfèrent l'anarchie à un juste gouvernement, qui les puniroit de leurs crimes: les conséquences de la spiritualité de l'ame l'effrayent, & sa foiblesse est faussement réputée force d'esprit. Il faut bien plus de véritable fermeté pour oser comparoître devant un Juge incorruptible, que pour se dévouer au Néant par les conseils d'une

ne

ne imagination désespérée, qui ne peut envisager la vérité qu'elle redoute.

Mr. *Locke* a dit, que nous ne ferons peut-être jamais en état de savoir si la Matière pense ou non. Je ne conçois pas qu'un homme d'esprit comme lui, ait pu former ce doute: mais ce que je conçois encore moins, c'est que, sur un pareil doute avancé par l'homme le plus hardi, il y ait des gens assez insensés pour en faire un système affirmatif, & se livrer à l'effet des conséquences funestes qui résultent du sentiment contraire. La Raison seule les rendroit bientôt honteux d'oser former de pareilles idées: mais leur Raison absorbée par le feu de leurs passions, ne se fait plus entendre; ils sont entraînés par le torrent; ils périssent victimes d'une fausse sécurité; sécurité plus apparente que réelle, & souvent combattue par des troubles intérieurs que leur vanité nous déguise. Mais quand il seroit vrai qu'ils seroient aveugles au point de n'avoir
nulle

nulle inquiétude, ils feroient à mes yeux comme ces téméraires qui se donnent la mort avec toutes les apparences de la valeur, lorsque le découragement seul, la foiblesse & le dérangement de leurs organes, font le principe de cette action lâche & méprisable.

Un des grands moyens du Matérialiste, c'est que nous ignorons toutes les combinaisons de la Matière. Mais est-il nécessaire de les connoître toutes, pour être convaincu qu'il n'y en peut avoir aucune formatrice des pensées? Ne sont-elles pas toutes du même genre? Ai-je besoin de connoître toutes les couleurs, pour savoir qu'elles ne formeront jamais un son? Quoique ces sensations soient cependant dans l'analogie des combinaisons de la Matière, à plus forte raison je n'ai pas besoin de les connoître toutes, pour savoir qu'entre elles & la faculté de penser il ne peut y avoir aucun rapport.

Le Spinosiste, malgré les excès impies

pies de son imagination, n'a pu se former l'image d'un Univers tout matériel; il a composé ce qu'il appelle Dieu, de la double modification spirituelle & matérielle; &, sans le séparer de tous les Etres, il en résulte qu'il n'est rien, & que tout ce qui existe, soit Esprit, soit Matière, n'est que modification du Néant. Comprenne ce système extravagant qui pourra; voilà cependant le point d'appui de tant d'Esprits libertins & de Cœurs dépravés. Abandonner ce système ridicule à ses malheureuses conséquences, c'est en avoir fait la critique: je ne crois pas que les folies du Paganisme aient autant dégradé la Raison.

Le Déiste admet un Dieu formé d'après ses passions & sa fantaisie; il consent qu'il existe pour lui procurer des biens éternels; il étend sa miséricorde, de manière que sa justice est anéantie. Cette idée monstrueuse concilie, avec toutes les Religions, tous les Vices

L

&

& toutes les Vertus: la Raison ne peut l'adopter, mais les Cœurs corrompus lui donnent place comme à un sentiment.

Le Pirrhonien, aiant abandonné la route de la Vérité pour se jeter dans le labyrinthe des Opinions, les combat toutes les unes par les autres; &, s'il est fidèle à ses principes, il confond la jouissance & la privation, la vie avec la mort, le mouvement & le repos, la lumière avec les ténèbres, l'erreur & la vérité: il doit douter de ses doutes même. C'est un homme au milieu des flots, qui, ne connoissant point de port, & ne devant par conséquent faire aucun effort pour s'y rendre, est sans cesse le sujet de l'agitation, & n'ose cependant assurer qu'il est agité. Je ne crois pas que les petites-maisons aient renfermé un fou plus complet; cependant, penser de la sorte, c'est être philosophe. O misérable Raison humaine! A quoi es-tu exposée, quand tu es assez
vai-

vaine pour vouloir marcher sans autre guide que ton orgueil ?

C'est ce même germe d'une fausse philosophie, qui a produit tant de schismes & de divisions chez les Chrétiens : ceux qui se sont égarés, ont voulu soumettre à leur raison ce qui étoit donné pour la soumettre ; ils ont renversé l'ordre ; & voulant, chacun en particulier, se rendre les arbitres du sens des Ecritures, ils gémissent sous le poids de leurs contrariétés, sans avoir respectivement aucun droit légitime de se les reprocher, puisqu'ils partent tous de la même fausseté de principe. L'Honnête-homme, que j'ai tâché de former, tranquille au milieu du port, déplorera leurs naufrages ; il formera des vœux pour eux, & ne craindra point d'être le jouet des vents soufflés par les anciens & par les nouveaux Hérésiarques ; il attendra avec foi la récompense de sa soumission ; & après avoir rempli dans le Monde, ce qu'exigeoit de lui la qualité

L 2

de

de citoyen , relativement aux emplois qu'il a exercés , il jouïra de toute la gloire que procure sûrement l'exercice constant des vertus solides & chrétiennes.

F I N.



T A-

T A B L E
DES
ARTICLES.

- ARTICLE I. *DU caractère d'esprit & de cœur que doit avoir celui qui se destine à l'Eglise.* 9
- ART. II. *Des qualités essentielles de l'Homme de Guerre.* 13
- ART. III. *Des qualités de l'Homme d'Etat.* 19
- ART. IV. *Des qualités du Magistrat.* 23
- ART. V. *Des dispositions du cœur, & des talens de l'esprit que doit avoir celui qui se destine au Commerce.* 26
- ART. VI. *Des qualités du Financier.* 30
- ART. VII. *Des Gens-de-Lettres.* 33
- ART. VIII. *Des autres Professions.* 40
- ART. IX. *De la science de l'Avocat, des qualités de son cœur & de son esprit.* 41
- ART. X. *Des qualités du Médecin.* 45
- ART. XI. *Du choix d'une Femme.* 56
- ART. XII. *De l'Amitié.* 66
- ART. XIII. *Du titre de Bel-Esprit.* 76

TABLE DES ARTICLES.

ART. XIV. <i>Des Honneurs Militaires, & Littéraires.</i>	79
ART. XV. <i>De la Réputation.</i>	83
ART. XVI. <i>De la difficulté de concilier la Sincérité & la Discretion.</i>	93
ART. XVII. <i>De la Curiosité.</i>	96
ART. XVIII. <i>De la Vengeance.</i>	100
ART. XIX. <i>Des Bienfaits, & de la Libéralité.</i>	104
ART. XX. <i>De la Reconnoissance.</i>	110
ART. XXI. <i>Du titre de Philosophe.</i>	113
ART. XXII. <i>Du desir de faire fortune.</i>	118
ART. XXIII. <i>De la faculté de faire des Vers.</i>	123
ART. XXIV. <i>De la demangeaison de parler.</i>	127
ART. XXV. <i>Du Goût & de la Critique.</i>	130
ART. XXVI. <i>De la Cour.</i>	142
ART. XXVII. <i>De la Religion.</i>	154

Fin de la Table.





Ha 6640 h
51

X 255070.6



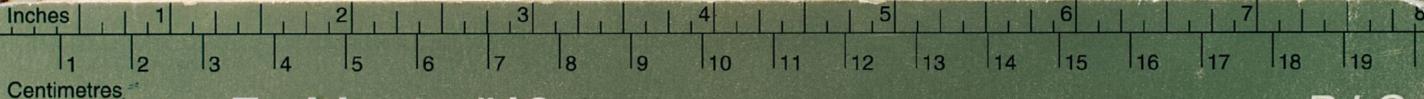




LES
ELÉMENTS
DE
L'ÉDUCATION.



ELÉMENTS
ET
PROGRES



Farbkarte #13

B.I.G.

Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black

